

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois 1.35

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernin 10 cent. la ligne
Suisse 15
Régime 30
plan spécial 50
Pour les annonces d'une certaine
importance on traite à forfait.

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1^{er} Mai 1909. Columns include destination (e.g., Locle, Morat, Besançon), departure times, and arrival times.

JEUDI 10 JUIN 1909

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 heures précises, au local (Brasserie de la Serre).
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant

Damen-Chor. — Gesangstunde, Donnerstag Abends 8 1/2 Uhr, im Collège Industriel.
Männerchor Harmonie. — Gesangstunde Donnerstag 9 Uhr (Etoile d'Or).

L'organisation de la Camorra

Les camorristes sont, en Italie, une puissance avec laquelle les pouvoirs publics doivent compter

Une dépêche de Rome annonçait hier que la police de Naples venait d'arrêter d'un seul coup une dizaine de chefs camorristes, au moment où, réunis en plein air, ils étaient fort occupés à recevoir un néophyte selon toutes les règles de leurs statuts, règles observées avec une extrême sévérité.

Ce fait ramène, une fois encore, l'attention publique sur cette trop fameuse Camorra, dont l'existence a semblé parfois invraisemblable. Quand on parle d'elle, on est tenté de croire qu'il s'agit d'une histoire du passé, ou d'un conte à la manière de Charles Nodier, qui s'entendait à merveille à donner à d'imaginaires sociétés secrètes toutes les apparences de la vérité, si bien qu'on trouverait encore aujourd'hui des gens pour affirmer que Jean Sbogor ne fut point un mythe, mais un très réel personnage en chair et en os.

Malheureusement pour Naples, la Camorra existe et terrifie toujours les honnêtes populations de la Campanie. On sait qu'il ne faut pas songer à se soustraire à ses volontés sous peine d'encourir sa vengeance. Aussi met-elle en coupe réglée les commerçants petits et grands, les obligeant à des sacrifices en argent ou en nature, taxant les riches, volant des enfants qu'elle ne rend que contre de fortes sommes, organisant des cambriolages audacieux, ne reculant pas au besoin devant l'assassinat, bien qu'elle soit surtout une entreprise d'exploitation brutale, dont la prospérité est assurée par la menace, une menace toujours exécutée, en cas de résistance.

Pourtant, on paraît vouloir tenter contre elle un effort sérieux. On la surveille, on cherche à surprendre ses secrets, à deviner ses projets, et le coup de file signalé par la dépêche de Rome démontre qu'on y parvient de temps à autre.

A vrai dire, ces arrestations ne produiront peut-être pas tout l'effet qu'on en devrait attendre. Ce n'est pas la première fois qu'on met des camorristes en prison, et ceux-ci ne doivent pas se montrer très troublés de l'aventure. Ils savent qu'ils possèdent des amis partout, et jusque dans les palais de justice. La Camorra compte parmi ses milliers de membres, des bourgeois, des commerçants, des médecins, des magistrats, et même des prêtres, ainsi que cela fut démontré il y a deux ans, lors de l'arrestation du curé Vittorzi, de qui les faux témoignages habiles avaient fait relâcher des prisonniers véhémentement soupçonnés des pires méfaits.

Les camorristes, en effet, se doivent entre eux aide et protection, et jamais ils ne manquent à ce devoir, certains qu'ils sont, d'ailleurs, que le lâche abandon des amis en danger serait puni avec la dernière sévérité.

Les vraies origines de la société

On doit se demander comment une société aussi nombreuse et aussi dangereuse a pu se développer presque librement sous les yeux des autorités, et avec une sorte de lâche complicité de la part des particuliers. Assurément, nous avons nos associations de malfaiteurs, mais elles se cachent avec soin, et nous nous hâtons de prévenir la police dès que nous sommes mis par hasard au courant de leurs agissements. A Naples, rien de pareil. Les camorristes y vivent à peu près en sécurité, au milieu de braves gens qui les connaissent, mais qui, pour rien au monde, ne voudraient les dénoncer, tant ils redoutent de tomber sous les coups d'un mystérieux poignard.

Ce qui fait la Camorra si solide, c'est la terreur qu'elle inspire, les amitiés qu'elle possède dans tous les rangs de la société, et une sorte de curieux état d'esprit, rendant les Napolitains assez indulgents à l'endroit de cette espèce de secte criminelle. Il ne faudrait pas jurer que beaucoup d'entre eux n'éprouvent pas un vague sentiment de fierté, à la pensée que nulle part ailleurs on ne saurait trouver une association pareille, se moquant des lois, et se développant avec vigueur partout où il y a des Italiens, ainsi que les Américains et les Anglais ne le savent que trop!

En effet! c'est une branche de la Camorra que cette sinistre « Main Noire », qui s'est constituée en Amérique, dans le but d'exercer un chantage terrible, soit contre les riches citoyens des Etats-Unis, soit contre les Italiens établis là-bas et dont les affaires prospèrent. Malheur à celui qui, ayant reçu l'ordre de verser une somme quelconque, ordre signé d'une « main noire », ne se hâte pas de payer. Sa vie est en danger, à moins qu'on ne l'atteigne successivement dans tous les membres de sa famille, tant qu'il n'obéit pas.

Mais d'où vient la Camorra? Quand et comment est-elle née? Dès qu'on prend la peine de se renseigner, on apprend avec stupéfaction qu'elle a plus d'un siècle d'existence, et qu'elle fut, à l'origine, une société politique! Mais quelle société! A l'époque de l'occupation française et pendant le règne de Murat, contre les libéraux, les carbonari, les francs-maçons, etc., le prince de Canosa, plus tard ministre de la police du gouvernement des Bourbons, rassembla tous les sbires sans emploi, les voleurs et les forçats évadés en masse des prisons napolitaines et siciliennes, les moines et les prêtres dépravés mêlés à la lie de la population, et de ces éléments il constitua une cohorte décidée à tout, et usant du pistolet, du poignard ou de l'incendie, pour atteindre les ennemis de la monarchie absolue.

Un chaudron sur du feu

Ces gens reçurent le nom de calderari, ou chaudronniers, par opposition aux carbonari ou charbonniers; leur emblème — un chaudron sur du feu — signifiait que ledit chaudron subsisterait encore, alors que, depuis longtemps, le charbon serait réduit en cendres. Il va sans dire qu'ils prospérèrent, et les choses en arrivèrent à ce point qu'en 1816 le prince de Canosa, devenu ministre, leur donna une organisation quasi-officielle, avec des grades, des brevets, des honneurs, etc.

Il voulut même faire davantage, et débarasser d'un seul coup son maître, le roi Ferdinand Ier, des adversaires de son gouvernement. Il rêva de recommencer à sa façon, grâce aux calderari, les Vêpres siciliennes, en faisant massacrer les libéraux, dans tout le royaume, le même jour et à la même heure. Des instructions furent préparées à cet effet, et certainement le coup eût réussi, sans quelques maladresses d'agents subalternes, qui attirèrent l'attention et donnèrent l'éveil. Il y eut des excès anticipés, des vols, des meurtres, des menaces qui étonnèrent les autorités locales ignorantes du projet. Des gens arrêtés révélèrent le complot, et ce fut un scandale énorme, à la suite duquel le prince de Canosa dut quitter la direction de la police, sur la demande formelle des ambassadeurs d'Autriche et de Russie.

Ceci occasionna la mort officielle des calderari, qui, néanmoins, ne se dispersèrent pas pour si peu. Ils gardèrent leur organisation, leurs statuts, et surtout leurs procédés. Avec le temps, néanmoins, le caractère politique de l'association se modifia et devint à peu près exclusivement criminel. Bref, quand la monarchie de Sicile disparut, à la suite de l'expédition des Mille, les vainqueurs trouvèrent la Camorra debout, car elle n'est pas autre chose que l'ancienne chaudronnerie du délicieux prince de Canosa!

Comment on entre dans la confrérie

Ce n'était pas par fantaisie que les chefs camorristes arrêtés ces jours derniers à Naples s'étaient réunis en plein air, dans un lieu écarté, pour prononcer l'admission d'un néophyte. Ils observaient les règles de la société. Leur seul tort fut de n'avoir pas pris des précautions suffisantes, probable-

ment parce qu'ils se croyaient à l'abri des trahisons et protégés par la tolérance habituelle de la police, toujours complaisante, quand elle n'est pas complice.

Le jeune garçon que les camorristes étaient occupés à initier, au moment de leur arrestation, avait dû se faire remarquer par quelques exploits de nature à lui valoir la sympathie des associés. On le savait capable de poignarder n'importe qui, sur l'ordre des chefs, de vivre en dehors des liens de famille et des liens légaux, et aussi de se déclarer coupable d'un crime dans les cas graves, afin de sauver un camorriste de haut rang. Il pouvait donc être admis à prêter serment et à recevoir le premier grade.

Il y a trois divisions principales, dans la Camorra. Le néophyte est en premier lieu nommé « giovanetto onorato » — jeune homme honoré — pour devenir « picciotto » quand il s'est distingué par son zèle. Mais il faut avoir des mérites exceptionnels pour parvenir au troisième grade, qui est celui de « camorriste ». Afin de rendre les indiscrétions impossibles, ou moins graves dans leurs conséquences, les trois sections de l'association ne se pénètrent pas. Elles ont leur organisation propre, et ne se réunissent jamais ensemble. Du moins, les associés des rangs inférieurs ne peuvent pas assister aux réunions des affiliés supérieurs, tandis que ceux-ci ont le droit de se rendre à toutes les assemblées.

Les châtimets

On sait aussi qu'il existe une discipline sévère dans les rangs de la Camorra, et que les infractions au code de l'association sont punies avec rigueur. Un des châtimets les moins graves est la suspension. Vient ensuite le « spoglio », blessure faite au visage du coupable et qui le désigne à la méfiance des camarades. Il y a enfin la peine de mort, toujours exécutée, malgré les précautions que prennent les condamnés pour esquiver le coup fatal. On cite des camorristes condamnés en Amérique qui, étant parvenus à regagner l'Europe, furent assassinés le jour où ils mettaient le pied sur le sol italien.

Ces derniers crimes sont surtout imputables à la fameuse « Main Noire », créée aux Etats-Unis par des camorristes audacieux. C'est elle qui frappa le policier Petrosino dans des conditions si dramatiques. Cet agent courageux et adroit, payé par les millionnaires américains pour traquer les affiliés de la « Main Noire », était parvenu à faire arrêter un certain nombre de ces bandits, quand il jugea à propos de se rendre en Sicile, afin d'y poursuivre son enquête. Son arrivée fut signalée aux compagnons italiens, et à peine venait-il de débarquer qu'il était tué. On sait que son corps fut ramené en Amérique, où on lui fit des funérailles splendides.

Sentence impitoyable

Parmi les fautes qui entraînent la condamnation à mort des camorristes, figure, naturellement, le fait de trahison. Un vol ou un crime commis sans l'assentiment ou malgré les ordres des chefs est puni de même, et cette sentence impitoyable atteint la négligence ou la lâcheté dans l'accomplissement des vengeances de la Camorra. Ainsi qu'au temps du Vieux de la Montagne, l'obéissance passive est obligatoire. On apprendra en outre sans surprise que, dans ce pays de jalousie et d'amour, l'adultère avec la femme d'un camarade est également frappé de mort.

On comprend ce qu'une semblable organisation et de tels châtimets donnent de force à la Camorra, qui sait pouvoir compter sur l'aveugle dévouement de ses membres, lesquels — rappelons-le — appartiennent aux diverses classes sociales, comme cela fut démontré à la Chambre italienne, lors des fameux débats de 1907, où le député Romano et plusieurs de ses collègues furent mis en cause et accusés d'être des camorristes.

Pourtant, il est certain qu'une action énergique des pouvoirs publics, des poursuites auraient raison de la terrible société, qui doit surtout son prestige et sa solidité à la faiblesse coupable de la justice, encourageant à la lâcheté générale. Le jour où les camorristes seront traqués sans relâche, le beau temps de la Camorra sera fini, et il ne restera bientôt plus rien de l'œuvre mauvaise édiflée jadis par le prince de Canosa.

A propos de brevets d'invention

Les journaux commentent un jugement du Tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds, qui a condamné à un mois de prison et aux frais, un peintre en cadres domicilié à Genève et coupable d'avoir contrefait un tampon élastique avec pression centrale pour la reproduction des dessins.

A ce propos, on a, comme souvent en pareil cas, émis l'idée que deux inventions ayant le même résultat et des analogies dans le moyen de l'obtenir, peuvent éclore simultanément dans le cerveau de deux chercheurs, ce qui est parfaitement vrai. Du reste, quand ce cas se présente, la jurisprudence admet que si le second déposant peut prouver qu'il avait déjà travaillé à la préparation de son invention au moment de la publication du premier brevet, son brevet ne constitue aucune infraction et peut être déclaré valable.

Il est naturellement fort difficile, dans bien des cas, de savoir s'il s'agit d'une recherche commune à deux inventeurs qui s'ignoraient ou si l'un est en présence d'une contrefaçon.

L'examen préalable des demandes de brevets et le refus de celles qui ne se rapporteraient pas à de véritables inventions, constitueraient un moyen d'éviter de fâcheux récomptes à des chercheurs de bonne foi, qui n'ont que le tort de ne pas être au courant de ce qui s'est fait avant eux. Mais cet examen ne donne pas une garantie absolue et définitive de la nouveauté de l'invention, si le brevet est accepté; le recours aux tribunaux par le propriétaire d'un brevet antérieur reste acquis. Seulement un brevet accepté à la suite de l'examen préalable est plus solide; et, attaqué devant un tribunal, se présente avec de grandes présomptions de validité.

La question de l'examen préalable n'est pas nouvelle en Suisse. Elle a été déjà discutée, il y a des années, par la Société intercantonale des industries du Jura — actuellement Chambre suisse de l'horlogerie — et l'on s'était heurté aux frais relativement considérables, pour un petit pays comme le nôtre, que coûterait le fonctionnement d'un bureau de techniciens au courant de toutes nos industries.

La question n'a du reste pas été abandonnée et il est certain que l'examen préalable, outre qu'il éviterait de sérieux mécomptes à des chercheurs de bonne foi, diminuerait, dans une assez forte proportion, le nombre total des brevets, pour ne laisser subsister que ceux qui se rapportent à des inventions dignes de ce nom.

C'est au fond une question d'argent et, comme on n'admettrait sans doute pas que le Bureau fédéral fût mis en déficit, une forte augmentation des taxes actuelles pourrait en être la conséquence.

Correspondance Parisienne

Paris, 8 juin.

Dans le parti radical français l'on n'est pas content les uns des autres. Les deux grosses fractions du parti, la radicale et la radicale-socialiste, sont sous l'égide d'un comité exécutif qui a pour mission de maintenir le contact entre les élus radicaux au parlement et le parti en vue de l'exécution du programme général.

Or les radicaux-socialistes se plaignent d'être joués par les clémencistes, qui n'auraient qu'un but, se coaliser avec les modérés du centre pour les élections générales, et cette coalition se ferait sur leur dos, car les sièges nouveaux à donner aux modérés seraient conquis précisément sur ces mêmes radicaux-socialistes.

Ceux-ci sont donc en train de provoquer une crise dans le comité exécutif pour obliger le gouvernement à renoncer à une politique d'orientation vers les modérés du centre et à ménager et soutenir les radicaux-socialistes. Les chefs des radicaux-socialistes de Lyon ont ouvert eux-mêmes la crise en démissionnant du comité.

On ne voit pas bien encore comment les affaires vont s'arranger. Les radicaux-socialistes exigent le départ de M. Clémenceau, qui ne veut pas s'en aller du gouvernement. De grosses questions de personnes compliquent la situation. Ce sera une crise intéressante.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 9 Juin 1909.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/2% de commission, de papier bancaire sur

| | Esq. | Cours |
|-----------------------------------|--------|------------|
| France | | |
| Chèque Paris | 30/100 | 100 02 1/2 |
| Court et petits effets longs | 30/100 | 100 02 1/2 |
| 2 mois accept. françaises | 30/100 | 100 17 1/2 |
| 3 mois minimum 3000 fr. | 30/100 | 100 30 |
| Chèque | 30/100 | 35 21 1/2 |
| Londres | | |
| Court et petits effets longs | 2 1/2 | 25 20 |
| 2 mois accept. anglaises | 2 1/2 | 25 22 |
| 3 mois minimum L. 100 | 2 1/2 | 25 24 |
| Chèque Berlin, Francfort | 3 1/2 | 123 27 1/2 |
| Court et petits effets longs | 3 1/2 | 123 27 1/2 |
| 2 mois accept. allemandes | 3 1/2 | 123 33 1/2 |
| 3 mois minimum M. 3000 | 3 1/2 | 123 40 |
| Chèque Gènes, Milan, Turin | 5 | 99 60 |
| Court et petits effets longs | 5 | 99 60 |
| 2 mois, 4 chiffres | 5 | 99 80 |
| 3 mois, 4 chiffres | 5 | 99 95 |
| Chèque Bruxelles, Anvers | 3 1/2 | 99 80 |
| 2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr. | 3 1/2 | 100 |
| Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch. | 3 1/2 | 99 80 |
| Amst. Chèque et court | 3 1/2 | 208 70 |
| 2 à 3 mois, trait. acc., Fl. 3000 | 3 1/2 | 208 70 |
| Non acc. bill., mand., 3 et 4 ch. | 3 1/2 | 208 67 1/2 |
| Chèque et court | 3 1/2 | 104 93 1/2 |
| Petits effets longs | 3 1/2 | 104 93 1/2 |
| 2 à 3 mois, 4 chiffres | 3 1/2 | 105 |
| New-York Chèque | 5 | 5 1/4 |
| SWISS Jusqu'à 4 mois | 30/100 | 5 1/5 |
| Billets de banque français | | 100 — |
| allemands | | 123 25 |
| russe | | 2 63 |
| autrichiens | | 104 90 |
| anglais | | 25 19 1/2 |
| italiens | | 99 82 |
| Souverains anglais | | 35 45 |
| Pièces de 20 mark | | 24 65 |

H. Brendlé

La Chaux-de-Fonds

VITRAUX D'ART

VITRAUX POUR VILLAS
BOW-WINDOW
SALLES A MANGER

DÉCORATION SUR OPALINE
RESTAURATION DE VITRAUX

Daniel-JeanRichard 13

Vente de bois

à la Combe-Boudry (Sagne)

Le Jeudi 10 Juin 1909, dès 3 heures du soir, M. Charles TERRISSE fera vendre aux enchères publiques, sous les conditions habituelles, les bois suivants, situés à la Combe-Boudry (Sagne) :

- 90 billons,
- 23 plantes,
- 60 stères sapin,
- 500 fagots.

Rendez-vous au Bois Michel.
La Chaux-de-Fonds, le 4 Juin 1909.
Le Greffier de Paix :
G. HENRIODÉ

Usine du Foyer

LA CHAUX-DE-FONDS

SCIÈRIE

Commerce de bois — Charpentes sur devis

Lames pour planchers, rabotées et brutes

Fabrique de Menuiserie. SPECIALITÉ Fenêtres «VERA» à guillotine et à bascule (Demande de brevet 51093). — Aération hygiénique, entretien et manèment faciles. Echantillon et prospectus à disposition.

Entreprise de charpenterie — Caisses d'emballage pr l'Horlogerie
Installation moderne — Séchoir à vapeur

Venant de faire une installation des plus moderne, sous tous les rapports, nous sommes à même de livrer des marchandises sèches, de première qualité et à des prix avantageux.

Se recommandent, Fontana, Thiébaud et Jaquet.

AU CENTRE

A louer pour le 31 octobre 1909, un beau logement de 2 pièces, grande alcôve, corridor, gaz, buanderie et dépendances, au 2^{me} étage. 8994-2

A louer de suite un rez-de-chaussée de 2 chambres contiguës, utilisables pour bureau, comptoir ou magasin. — Une belle cave dallée, entrée indépendante, eau et gaz. La dite cave peut être employée pour fabrique de bricquets ou autre commerce. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A LOUER

dès le 30 avril 1909 ou plus tard, le second étage du n° 9, rue Léopold Robert-neuf chambres dont 3 très grandes, 1 balcon, grand corridor, cabinet de bain, avec l'appareil. — S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 7432-115*

Bel appartement

au premier étage, entièrement remis à neuf, trois chambres, cabinet, cuisine et dépendances. Grande terrasse, bien exposée au soleil. Situation centrale, est à louer tout de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser en l'Etude de M. JULES BELJEAN, notaire, rue Jaquet-Droz 12. 9330-2

Chaud-lait de chèvres

Hôtel Bellevue, Jérusalem

CHAUD-LAIT

matin et soir.
Œufs frais

9886-4 Se recommande, A. Dérans.

Grand atelier ou logement

à louer de suite, gaz et électricité installés. Prix 40 fr. par mois. — S'adresser à Numadroz 135, au rez-de-chaussée, à droite. 4451-3

GRANDE CAVE

cimentée, d'accès facile, avec eau installée, entrée indépendante, et située au centre de la ville, est à louer tout de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser en l'Etude de M. JULES BELJEAN, notaire, rue Jaquet-Droz 12. 9332-2

A louer

au centre de la ville, plusieurs beaux appartements de 3 chambres, cuisine, corridor fermé et dépendances, lessiverie dans la maison, fr. 30.— à 45.— fr. par mois. — S'adresser à M. Ch. DURIN, rue Léopold-Robert 132. n-6470-c 9335-8

Mise à ban

L'hoirie C. Girard-Perregaux, propriétaire, et M. Abram Girard, fermier du domaine de la Fontaine, mettent à ban tous les terrains en nature de prés compris entre la rue des Tourelles, la rue du Signal et les propriétés de MM. Mathey-Doret et Ch. L'Éplattier.

En conséquence, défense formelle est faite à toute personne de s'introduire dans la dite propriété, de fouler les herbes et d'y pratiquer des sentiers. Les parents sont responsables de leurs enfants. Les contrevenants seront poursuivis et passibles d'amende. 9995-1

La Chaux-de-Fonds, le 31 mai 1909.

13 bouteilles de véritable Ue 1940 f
Baume merveilleux anglais

à 3 et 4 fr., franco, contre remboursement.
Pharmacie Reischmann, Nâfels. 9342-18

Avis au Public

Pour éviter des accidents pendant la construction des magasins de houille, la circulation sur le tronçon de la rue de l'Industrie, compris entre les rues du Gazomètre et du Marais, est interdite.

La Chaux-de-Fonds, le 5 Juin 1909.

9957-3 CONSEIL COMMUNAL.

MAGASIN

A louer pour avril 1910, magasin situé au centre, rue Léopold-Robert. Ce magasin mesure 5x9 mètres et sera transformé d'après les données les plus modernes. — S'adresser sous chiffres L. G. 10103, au bureau de l'IMPARTIAL. 10103-2

Atelier

de trois pièces, avec petite cuisine, très bien éclairé, et situé au centre de la ville, est à louer tout de suite ou époque à convenir. — S'adresser en l'Etude de M. JULES BELJEAN, notaire, rue Jaquet-Droz 12. 9331-2

Sellier-tapissier

se recommande pour le remontage de paillasses et matelas, réparations de harnais, à faire chez lui ou à domicile. — S'adresser à M. E. Hari, rue du Grenier 45. 9334-1

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir, dans maison de maître, pour ménage soigné, un bel appartement de 3 pièces et dépendances, avec corridor, alcôve éclairée, chambre de bonne. Lessiverie et cour.

S'adresser à M. Henri Vuille, gérant, rue St-Pierre 10. 9553-3

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir : dans maison moderne très bien située de beaux appartements de 1, 2, et 3 pièces. Prix avantageux. — S'adresser pour tous renseignements au Bureau de Gérances Louis Leuba, rue Jaquet-Droz 12. 8224-9

A LOUER

Pour le 31 octobre 1909 :
Léop.-Robert 6. - 2^{me} étage ouest, 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 550 par an, eau comprise.
2^{me} étage est. 2 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 465 par an, eau comprise.
3^{me} étage est. 2 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 420 par an, eau comprise.

S'adresser au Bureau A. Bourquin et Nuding, rue Léopold-Robert 6A. 6534-43*

Commerce

On demande à reprendre la suite d'un bon petit commerce ; à défaut on louerait un local bien situé, pour en installer un. — Adresser les offres par écrit sous Commerce 10025, au bureau de l'IMPARTIAL. 10025-2

45 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Sur les deux Rives

PAR
LÉON DE TINSEAU

Plus expérimenté dans la matière, Olivier eût admiré l'aisance de son flirt, où l'on pouvait discerner, à doses variables, tantôt la marque française, tantôt la marque américaine si curieusement mêlées au Canada, ailleurs que dans le flirt. Antoinette l'écoutait sans émotion, mais avec un plaisir qu'elle ne cherchait pas à dissimuler. Quand il fut parti, Olivier respira mieux.

Après midi, Lefebvre, qui était grand marcheur, entraîna sa fille et son hôte dans une longue promenade. Alors, loin de toute représentation, et surtout loin de sa tante, il se montra plus intime et plus jeune que son ami vendéen ne l'avait jamais vu. Ce dernier, à vrai dire, supporta le poids de la conversation, car on lui fit raconter maint épisode de son enfance ou de sa jeunesse. Lefebvre l'écoutait avec une attention extraordinaire, sans l'interrompre ni le ramener à la question s'il divaguait un peu, ne le quittant guère du regard. Antoinette marchait de l'autre côté de son père, toujours agréablement intéressée, souvent émue.

En deux heures, notre amitié vient de faire un grand pas, dit Damasse quand le narrateur eut achevé.

On s'arrêta dans un village pour goûter chez la maîtresse d'école, protégée du Surintendant. Au milieu de la grand-place, après leur avoir chanté les vêpres, le curé jouait

aux boules avec ses paroissiens : on fit un léger détour afin de ne pas les déranger.

— Ce qui m'amuse toujours, dit Lefebvre, c'est de lire dans les volumes publiés en France que nous vivons sous la tyrannie du clergé.

— Pourquoi ne répondez-vous rien à la France ?

— On est toujours un peu gêné pour répondre à sa mère qu'elle se trompe.

— Je croyais que votre mère se nomme Victoria ? dit Olivier en riant.

— Sa Majesté est notre belle-mère, fit Damasse avec un grand sérieux. Comme elle ne se mêle pas plus qu'il ne faut de notre ménage, nous l'aimons beaucoup. Mais ne l'avouez pas à mademoiselle de la Colombe.

Au dîner, plusieurs invités parurent. Daniel Simard était du nombre ; il fut le lion de la soirée qui sembla aussi longue à Olivier que l'après-midi lui avait semblé courte. Le lendemain il devait repartir avec Lefebvre ; mais l'excellent homme refusa de l'emmener.

— J'ai téléphoné à Québec, annonça-t-il. Votre père va bien et prolonge la permission de vingt-quatre heures. Tantôt vous irez faire du paysage avec l'abbé Bellehumeur, à qui son modèle donne congé pour cause de lessive dans la maison. Tâchez de rapporter quelques truites.

Olivier accepta la proposition, très désireux de savoir, mais n'osant pas demander, si son hôte le livrait à l'abbé Bellehumeur, comme compagnon unique. Antoinette, pendant le déjeuner, le tira de peine en s'informant si le jour était bon pour la pêche :

— Car, pendant que l'abbé peindra, nous pourrons jeter nos mouches.

Donc, Lefebvre étant parti pour son bureau, et la tante occupée à la surveillance des lavandières, une petite caravane s'éloigna dans la direction des grands bois moins fréquentés qu'aujourd'hui par les humains. Olivier portait le matériel de la peinture, celui de la pêche et le goûter de tout le

monde. Bientôt — car le voisinage de la forêt combiné avec celui du fleuve est un des charmes de la Pointe-au-Pic — l'abbé Bellehumeur eut trouvé le site qu'il prétendait reproduire sur sa toile.

C'était l'embouchure d'une petite rivière. A peine calmé du tourbillon de la chute voisine, l'humble cours d'eau rejoignait le Saint-Laurent qui le recevait avec dédain, comme une offrande venue trop tard.

Jusqu'à la zone stérile du gravier et des rocs semés sur la rive, des touffes de gazon maigre et pauvre, d'épais lichens gris, des mousses rudes, échevelées, mourant de faim, cherchaient à recouvrir le sable peu disposé aux joies de la végétation. Mais en quelques pas, on était sous les grands arbres. La forêt, en cet endroit, n'avait pas la monotonie austère des pins droits et raides, étalant jusqu'à l'horizon les masses épaisses de leur verdure éteinte. Ici la nature les mélangeait à l'érable et au saule, avec la touche argentée du tronc des bouleaux, que couronne le plus charmant de tous les feuillages. Cette variété heureuse, le contraste de la lumière du soleil avec l'ombre changeante, reposait l'œil et excitait la curiosité.

— Voilà un bon sujet d'étude, fit l'abbé Bellehumeur en posant un châssis sur le chevalet de campagne.

Près de lui les jeunes gens déployaient leurs cannes à pêche, visitaient leurs moulinets, discutaient le choix de telle ou telle touche artificielle. Tout en « fouettant », ils remontèrent le courant d'une centaine de pas. Les truites étaient peu gourmandes. Olivier, au surplus, était d'avis qu'on ne peut faire deux choses à la fois : pêcher et jouir de la nature. Il la connaissait à la façon des sauvages ; mais il lui sembla que, jusqu'à ce jour, il ne l'avait pas admirée en poète. Très simplement, il en fit l'aveu.

— Comment est-ce possible ? demanda Antoinette avec une simplicité égale.

— Jusqu'ici, quand je courais les bois, la question n'était pas de savoir si la nature

était admirable, mais si elle me fournirait de quoi manger. Aujourd'hui, même si nous ne prenons rien — ce qui est probable — nous n'irons pas dormir l'estomac creux.

— Ce qu'on nomme « le sport » doit vous sembler fade, après la vie que vous avez menée.

— Patience ! Ma vie ne sera pas toujours inutile. Un jour viendra, s'il plaît à Dieu, où je chasserai mes raquettes pour gagner mieux qu'une médaille de concours.

Elle se tut, hésitant à poser une question. Enfin elle demanda :

— Ainsi donc, vous vous croyez appelé à la vie du missionnaire ?

Puis, craignant d'avoir déçu :

— Vous permettez qu'on parle ?

— Comme vous avez pu voir, on n'attend pas toujours mon autorisation. Mais je permets que « vous » en parliez, si cela vous intéresse.

— Il m'intéressé de savoir à quel signe on reconnaît une vocation.

— Dans mon cas, les signes furent nombreux. Ne voyez-vous pas que la Providence me conduit par la main ? Elle m'a ôté la fortune, m'a poussé hors de France où je ne laisse pas de famille. Elle m'a privé de ma mère bien-aimée. Quant à mon père, on m'annonce que ses jours sont comptés. Après lui, je serai tellement seul au monde que les sauvages seront les meilleurs amis que je possède : encore une raison pour aller près d'eux, vous l'avouerez.

— Je ne consentirai jamais à admettre que vos meilleurs amis sont chez les Indiens. C'est une insulte pour mon père — et pour moi.

— Votre père a ses fonctions ; vous aurez un mari, une famille. Ainsi des autres.

— Mais ne regretterez-vous pas le monde, même le peu que vous avez connu de son luxe et de ses plaisirs ? D'après ce que vous avez dit à mon père, en nous promenant ensemble, il vous reste beaucoup à connaître ?

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Callmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

2^{me} Feuille **L'IMPARTIAL** 2^{me} Feuille

La Vie à Paris

Paris, 8 Juin.

Pourquoi le rite funéraire Louis XV a été supprimé à l'enterrement Chauchard. — Dans le camp des révolutionnaires. — La Confédération générale du travail se disloque. — Une nouvelle union ouvrière en perspective.

Singulier événement. La disparition de M. Chauchard a été tout à coup dépeuplée de prestige dans l'esprit public, qui ne s'en occupe plus qu'avec une sorte de dédain, dont la plus grande partie de la presse, d'ailleurs, donne l'exemple. Quoi! Ce ne sera donc plus qu'un enterrement vulgaire de grand riche, avec le corbillard de première classe, les berlines modernes, les chars de fleurs; avec un détachement de toutes les troupes de la garnison parce que le défunt était grand-croix dans la légion d'honneur; avec le cortège des quatre mille employés des magasins du Louvre! Mais on a déjà vu cela! Les obsèques du vieux Rothschild il y a trois ans furent pareilles!

Voilà ce qu'on dit dans le public, et on hausse les épaules. Le Parisien aime l'inédit, le neuf, l'extraordinaire. Quand il y a quelque temps la presse annonça avec une singulière unanimité que nous verrions des funérailles à la Louis XV, avec les carrosses XVIII^{me} siècle, les valets poudrés à blanc, ce fut une surprise fort gaie, un succès. A la bonne heure! Chauchard avait eu là une idée originale. Et n'avait-il pas le droit de se faire enterrer à sa guise, puisqu'il pouvait payer les frais?

Vous avez appris que ce fameux rite Louis XV, qui aurait fait courir tout Paris, est un mythe; il n'en est plus question. Les exécutions testamentaires, dans leurs confidences officieuses, ont même traité la chose de canard.

Eh bien, je puis vous dire que le projet à la Louis XV a bel et bien existé. Mais Chauchard, s'en remettant à son entourage, n'en avait pas fait une clause expresse de son testament. Quand le projet fut divulgué, l'Église catholique fit discrètement savoir qu'elle ne verrait dans de tels apprêts qu'une mascarade. D'autre part, les exécuteurs testamentaires, favorisés de superbes legs, ainsi M. Calmette du « Figaro » de 2 millions, M. Leygues, ancien ministre, de 15 millions, — redoutèrent le ridicule aussi bien pour eux que pour le défunt, ainsi que certaines difficultés d'organisation.

Et il fut décidé de se conformer aux usages civils et courants.

On ne peut du reste qu'approuver cette décision. Seuls ne sont pas de cet avis les incurables badauds. Ils iront jeudi voir quand même la cérémonie funèbre, qui sera grandiose mais non originale; ils seront même des milliers; mais ils regretteront longtemps qu'on ne leur ait pas donné les valets poudrés à frimas.

Chauchard n'occupera donc pas toute la semaine. Il y a loisir de songer à autre chose et d'en parler. Ce que pour l'heure je vois de plus intéressant, ce sont les déchirements de la Confédération générale du travail. Deux fractions luttent pour la prédominance, les réformistes et les révolutionnaires; ceux-ci travaillant pour l'art, c'est-à-dire pour le plaisir de cogner à tout propos; ceux-là voulant une agitation systématique en vue d'un but précis et rendant un résultat meilleur que des plaies et des bosses.

Pour le moment les révolutionnaires ont le dessus, grâce à un système particulier de représentation des syndicats dans la confédération; ces syndicats nomment des délégués non pas en proportion de leur force numérique, mais selon un mode qui assure aux petits groupements une influence et une action égales à celles des grands groupements; et comme les petits groupements sont révolutionnaires pour la plupart, nous les voyons tenir en échec les formidables syndicats des cheminots et des mineurs, aux tendances réformistes.

On a vu par les nouvelles que les deux clans ont récemment fait rouler leurs bruyantes querelles sur des questions de caisse. Le comité révolutionnaire, qui perçoit et dépense au nom de la C. G. T., fait tout pour empêcher que les adversaires ne mettent trop profondément leur nez dans ses livres. Il avait un président de nuance réformiste, M. Niel; des manœuvres ont contraint ce président à déposer ses fonctions.

Le député Jaurès, navré de ces dissensions, publie dans l'« Humanité » des articles où il prêche la réconciliation. M. Jaurès va contre le bon sens. Les révolutionnaires, de purs anarchistes, sont l'intransigeance même; ils sont les loups dévorants. Les réformistes le savent si bien que dimanche les cheminots de la compagnie de l'Est ont retiré leur adhésion à la C. G. T. et jeté les premières bases d'une reconstitution de toutes les organisations ouvrières françaises avec un programme purement syndicaliste, excluant toute agitation politique, notamment antimilitariste et antipatriote.

C'est le commencement de la scission, qui était prévue depuis quelque temps, dans la C. G. T. Il est probable que les autres che-

minots suivront l'exemple de leurs camarades de l'Est, et probablement les mineurs aussi. C'est là un événement qui sera une sérieuse détente dans notre situation intérieure, passablement compliquée par des poussées d'opinion très différentes.

C. R.-P.

Captation d'un héritage

Il y a quelques jours mourut à Lisbonne la comtesse de Camarido, une des dames les plus riches de l'aristocratie portugaise. Lorsqu'on prit connaissance de son testament, on constata qu'elle avait déshérité tous ses parents et donné sa fortune, argent, titres de rente et propriétés à différents ordres religieux.

Cette constatation causa d'autant plus d'étonnement que la défunte avait toujours entretenu avec les membres de sa famille les relations les plus affectueuses. Le testament datant de quelques semaines à peine, on s'enquit des visites que la comtesse avait pu recevoir à cette époque et l'on obtint la certitude que certains religieux n'étaient pas étrangers à la conception de ce document.

En conséquence, les héritiers attaquèrent le testament. Une enquête fut ouverte, qui vint de confirmer leurs craintes. On a pu établir, en effet, que plusieurs prêtres, appartenant aux grands ordres religieux portugais, avaient profité de la maladie de la comtesse et de l'affaiblissement de ses facultés mentales, pour se faire donner sa fortune. Les uns lui persuadèrent qu'il y allait du salut de son âme, les autres n'hésitèrent pas à la terroriser en simulant des apparitions démoniaques. Bref, à la suite de ces pratiques, la défunte aurait déchiré son testament et l'aurait remplacé par un autre rédigé sous leur dictée. Les héritiers sont décidés, la fortune s'élevant à cinquante millions, à poursuivre tous les coupables. On s'attend à un scandale énorme.

Une histoire de cochons

Nous avons une désagréable affaire de cochons sur les bras.

La Société romande pour l'amélioration du petit bétail envoie, chaque année, en Angleterre, faire des achats de reproducteurs de race, qu'elle introduit en Suisse pour améliorer nos produits.

Cette délégation a fait, il y a quelques jours, en compagnie de M. le conseiller d'Etat Oyez-Ponnaz, son voyage annuel au pays des... Anglais. Elle a fait l'acquisition d'une cinquantaine de jeunes porcs. Ces intéressants animaux, qui achevaient à peine de têter leur mère, furent embarqués pour le « continent ». Mais nos éleveurs avaient compté sans les chinoïseries de la bureaucratie française : leurs porcs ont été arrêtés et sont encore retenus au Havre, parce que la France n'admet en transit que des porcs pesant cinquante kilos au moins. Or, sur les cinquante porceaux achetés en Angleterre, trente seulement satisfaisaient à cette condition. Tout grognants les vingt porcs reproducteurs, pesant moins de cinquante kilos, attendent donc au Havre qu'on leur fasse un sort. Et, tandis qu'ils attendent, les frais augmentent; nos éleveurs romands s'arrachent les cheveux, ne sachant plus à quel saint se vouer, car St-Antoine, qui semblait tout désigné par une réputation séculaire, à intervenir, se désintéresse de l'aventure et reste muet, tout comme, du reste, le ministre français, à qui M. le conseiller fédéral Comtesse a télégraphié, sans même recevoir de réponse.

M. le ministre Ruau prendra-t-il en pitié les éleveurs romands et leurs intéressants futurs élèves? Si tel ne devait pas être le cas, nos éleveurs romands devront laisser leurs porcs en pension au Havre, jusqu'à leur majorité, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient atteint les cinquante kilos réglementaires, et qu'ils puissent ainsi traverser la France sans encombre.

Finances fédérales

Trop de subventions

L'examen du compte d'Etat de la Confédération pour 1908 a donné lieu hier à un intéressant échange de vues au Conseil national.

Pour la première fois depuis bien des années, le compte du dernier exercice boucle par un déficit de 3.500.000 francs en chiffres ronds, au lieu des bonis auxquels l'administration fédérale avait habitué le public. Le rapporteur, M. le landamann Eugster, d'Appenzell, président de la commission permanente des finances, a attiré l'attention du Conseil fédéral et des Chambres sur cette situation qui provient essentiellement du recul des recettes douanières et aussi de l'augmentation considérable de toutes les dépenses. Il a particulièrement insisté sur les sommes importantes qui passent chaque année en subventions de tout genre, nécessitant des crédits supplémentaires qui devraient absolument être évités.

M. Speiser, dont on connaît la compétence en matière financière, et M. le conseiller fédéral Comtesse ont répondu que la situation, malgré le déficit passager, n'est pas inquiétante. Le crédit de la Confédération est excellent. La dette est proportionnellement peu élevée, et l'amortissement se fait régulièrement. Cependant une série de dépenses extraordinaires vont se présenter. M. Comtesse a profité de cette occasion pour annoncer la prochaine conclusion d'un emprunt fédéral de 50 millions, à 3 et demi pour cent.

M. Scherrer-Fullemann, député démocrate de St-Gall, aurait bien un moyen tout prêt pour remplir la caisse fédérale et pour fournir les ressources nécessaires aux assurances, ce serait le monopole du tabac! Espérons qu'on ne liera pas le sort des assurances à l'introduction d'un nouveau monopole. Ce serait le bon moyen de faire tout échouer. On l'a déjà vu plus d'une fois.

Ce débat général n'a du reste pas eu de sanction et le compte de 1908 a été approuvé.

Ce que dit M. Comtesse

Nous ne voulons pas, tel Auguste pleurant ses légions perdues, pleurer la disparition de nos excédents, a dit M. Comtesse, chef du Département des finances. Un déficit n'est point un mal, si nous en tirons tous les enseignements qu'il comporte.

Mais nous devons absolument mettre un frein aux dépenses croissantes, notamment en ce qui concerne les subventions. Il ne faut pas que le budget fédéral soit livré en proie au Moloch des subventions, et il deviendra nécessaire de fixer une limite absolue à ces subventions, limite que l'on ne dépasse en aucun cas. Les requérants qui seront écartés seront mis sur une liste et viendront à leur tour. Je sais fort bien, de mon expérience au canton de Neuchâtel, ce que sont les demandes des agriculteurs. Mais un grand nombre des requêtes et subventions sont exagérées.

En ce qui concerne les postes et télégraphes, nous ne voulons pas faire de la fiscalité avec ces administrations. Il est regrettable qu'elles ne soient pas fusionnées et qu'on ne les mette pas à part, en constituant avec leurs excédents une réserve. Dans les bonnes années, en général, nous devrions mettre les excédents en réserve au lieu de les disperser.

Il n'y a pas lieu de se laisser aller à un pessimisme exagéré. Si nous n'avions pas mis dans le budget ordinaire les subventions aux chemins de fer rhétiens et la réserve de quatre millions en faveur des assurances, nous aurions un boni. Nous sommes peut-être le seul Etat qui ait une très petite dette et un actif supérieur à sa dette. Nous avons la réputation d'un Etat économe qui ne se livre à aucun gaspillage. Pour maintenir le crédit de la Suisse nous devons à tout prix le conserver.

Lorsqu'on a demandé au Conseil fédéral s'il pensait que l'on pourrait introduire dans le budget ordinaire les dépenses de la loi militaire et des assurances, il a répondu affirmativement, mais sous la condition expresse que la marche ascendante des dépenses prenne fin. Or, cela ne s'est pas produit, au contraire.

A la campagne

LA SITUATION. — Le temps durant la dernière semaine a été variable, mais en somme il est demeuré sec, et on continue en beaucoup d'endroits à se plaindre de cette sécheresse, écrit le « Journal d'Agriculture suisse ». Les céréales ne se développent pas normalement et beaucoup de blés sont épiés en demeurant excessivement courts. On ne parle plus des foins dont la coupe est commencée et auxquels des pluies abondantes auraient été si nécessaires il y a une quinzaine de jours.

La vigne prospère en général et bien qu'on ait signalé à Lavaux la première apparition du mildiou, les nouvelles sont généralement bonnes.

La montagne est avancée cette année malgré le long hiver, et beaucoup de troupeaux sont déjà montés dans les pâturages du Jura pour la saison d'estivage.

CEREALES. — Les cours des blés et des avoines qui s'appliquent surtout dans la Suisse romande à des produits exotiques, les provisions de la culture étant épuisées, sont toujours plus fermes. La meunerie, qui s'était tenue très réservée jusqu'ici, se décide à faire des achats. On ne prévoit pas de recul des prix jusqu'à la nouvelle récolte.

LAIT ET PRODUITS LAITIERS. — Du rapport du Secrétariat suisse des paysans concernant le marché international du lait et des produits laitiers, il découle qu'on n'attend pas de grands changements dans la situation du marché. Le nord de l'Europe compte sur une légère baisse alors que le sud et le centre attendent au contraire des prix égaux et peut-être en hausse. Les perspectives pour le marché des fromages paraissent plus favorables que celles des marchés au beurre.

FRUITS ET LEGUMES. — Les fruits du pays n'ont pas encore fait leur apparition, sauf quelques cerises précoces et des fraises. Les fraises de Carpentras sont à leur fin déjà et ne sont arrivées qu'en petite quantité; celles de Lyon suivront peut-être plus nombreuses. Déjà les prix qui avaient un peu baissé se relèvent. Les cerises sont de plus en plus abondantes. Les haricots d'Algérie sont déjà trop gros et cèdent le pas à ceux du midi de la France, mais ces derniers sont peu abondants encore et les prix en ont été relevés considérablement la semaine dernière à Genève. Les pommes de terre ne baissent pas sensiblement et sont encore tenues à 35 cent. le kilog.

FOURRAGE. — La fenaison est commencée partout. La récolte sera très variable, comme toujours, mais faible dans son ensemble par suite d'un printemps tardif et trop sec. Ce n'est point là une appréciation locale; de Bâle, de Zoug et de beaucoup d'autres points de la Suisse la même note se fait entendre.

Alors que sur d'autres marchés suisses ces raisons provoquent une hausse sensible des prix du foin vieux, à Genève au contraire, où l'apport seul sur le marché règle les cours, ceux-ci sont encore descendus samedi dernier aux limites relativement basses de 5,50 à 6,50 les 100 kgs.

Petites nouvelles suisses

BERNE. — L'école de recrues qui se trouve actuellement à Berne et composée surtout d'Oberlandais, a commencé lundi une course de quatre jours dans le Jura. La troupe a été transportée à Sonceboz par chemin de fer; elle visitera Saignelégier, Les Breuleux, La Chaux, les Vacheries, où elle sera cantonnée; pour les quatre jours suivants, sont prévus des exercices de tir dans la région de Mont-Tramelan et des Cerlatz. Dimanche, cantonnement à Courtelary, puis exercice de bataillon et service de campagne, direction du Mont-Crosin et Chasseral-Orvin. Le 15 juin, retour à Berne.

BERNE. — L'établissement d'assurance immobilière du canton de Berne publie chaque trimestre un état des condamnations appliquées aux personnes négligentes dans les moyens de prévention et de sûreté contre les incendies. C'est ainsi qu'une dame et son fils ont été condamnés à 5 fr. d'amende chacun, à 54 fr. 70 de frais et un jour, éventuellement quinze jours, de prison, pour avoir conservé des cendres dans une caisse en bois placée au galetas.

NOIRMONT. — Lundi matin, pendant la foire, une fermière a perdu son portemonnaie renfermant quarante-cinq francs. Elle fit immédiatement publier son infortune, en promettant une récompense à celui qui rapporterait la bourse. Mais jusqu'à midi, rien n'avait été rapporté. Les temps sont durs!

LAUSANNE. — Un pêcheur lausannois a retiré samedi de la Venoge une truite pesant 1 kilo 300 grammes, dont l'estomac contenait une grenouille de forte dimension, une truite de dix centimètres et une petite collection de hannetons. Ainsi lesté, ce poisson n'a pas su résister à l'appât d'une mouche artificielle et a sauté sur celle qui lui offrait le pêcheur. Ce dessert lui coûta la vie.

MORGES. — L'employé communal de Basins, chargé de contrôler le ramassage des hannetons dans la commune en a reçu 10.400 litres; la commune en a payé 9860 litres faisant la jolie somme de 1972 fr. Six propriétaires en ont recueilli pour 726 fr. et un propriétaire seul pour 143 francs.

GENÈVE. — Les ouvriers fondeurs de MM. Piccard, Pictet et Cie, fabricants d'automobiles, route de Lyon, au nombre d'une quarantaine se sont mis en grève. Ils avaient réclamé une augmentation de salaire en même temps qu'une diminution des heures de travail. La maison Piccard, Pictet et Cie trouvant ces dédicéras exagérés les repoussa.

BRIGUE. — Vendredi soir, à 8 heures, le chauffeur Edmond Jungo, du dépôt C. F. F. de Brigue, occupé à une petite réparation à une machine à vapeur en gare d'Iselle, a heurté de la tête la conduite à haute tension et a été foudroyé. Les soins qui lui ont été immédiatement prodigués furent inutiles; la mort avait été instantanée.

AARAU. — Un incident joyeux a mis l'autre jour en gaieté les voyageurs d'un train entre Gemersleben et Egersleben. Tout à coup retentit le frein d'alarme. Le personnel accourt, visite les wagons, mais ne trouve rien. Furieux, il croit déjà à une farce d'un voyageur, lorsque le mystère se découvre. Un boeuf enfermé dans un wagon allemand muni du frein d'alarme avait passé une corne dans la boucle, d'où l'incident.

ST-GALL. — On annonce de Tablat que M. Egger, conseiller municipal, a été renversé par un cycliste et si grièvement blessé qu'il a succombé peu après.

Nouvelles des Cantons

Victime du devoir.

SOLEURE. — On vient de conduire au cimetière le sergent de gendarmerie de l'arrondissement de Balsthal, mort ensuite d'empoisonnement de sang causé par la morsure d'un... prisonnier. Il y a deux ans, il avait été chargé de procéder à l'arrestation du domestique de l'hôtel « Rössli », à Balsthal, pour non paiement de la taxe militaire. Le domestique opposa une violente résistance à son arrestation et, au cours de la lutte, mordit le policier à la main. Bientôt se manifestèrent les premiers symptômes d'un empoisonnement de sang. Il fallut amputer la main, puis l'avant-bras, puis le bras. Mais c'était trop tard. L'infection avait déjà gagné tout le corps et le malheureux sergent de gendarmerie est mort victime du devoir.

L'accident de St-Prex.

VAUD. — La police de Gâtret de Lausanne a donc réussi à découvrir la mystérieuse automobile qui, dans la nuit du 2 au 3, près de la gare de St-Prex, a atteint et tué un vieillard, M. Jean Pidoux. Propriétaire d'une personne de Lausanne, elle a été séquestrée et mise en fourrière à Morges, à la disposition de la justice. La nuit de l'accident, elle était montée par le chauffeur et une autre personne qu'il aurait fait monter en route.

Le chauffeur a tout avoué. Il revenait de Genève, où il avait été rechercher sa machine. Une panne l'avait obligé à changer un pneu à Perroy, et l'avait mis en retard. Il cherchait à regagner le temps perdu. Comme il avait espéré rentrer de jour, il n'avait qu'un falot de vélo. Il roulait ainsi à toute vitesse lorsqu'il atteignit, près de St-Prex, un piéton. Il s'en aperçut en passant sur le corps, mais, épouvanté et mal conseillé par son compagnon, soi-disant un chemineau, il continua sa route à toute allure et entra à Lausanne.

On a su l'adresse du chauffeur par une personne qui lui a prêté un pneumatique, à Perroy, pour lui permettre de continuer sa route.

Chronique neuchâteloise

Nouvelles diverses.

SYNODE INDEPENDANT. — La séance du Synode de l'Eglise indépendante s'est ouverte hier mardi à la Chapelle de Fontainemelon. Le bureau a été nommé comme suit :

MM. Daniel Jumod, président, à Neuchâtel; P.-E. Humbert, 1^{er} vice-président, à Neuchâtel; Paul Perret, à Corcelles, 2^{me} vice-président. Secrétares : MM. de Rougemont, à Couvet, et Luginbuhl, à Colombier. M. le président Jumod en remerciant de l'honneur qui lui est fait, souhaite la bienvenue aux délégués, au nombre de 120 environ, et constate la présence de délégués des cantons de Vaud, Genève, Berne et de France, et celle de M. Pierre Loze, missionnaire, au pays en ce moment.

UN PLONGEON. — Dimanche soir, aux environs de sept heures au chef-lieu, un employé d'un des loueurs de bateaux du port conduisait une petite embarcation. Il se tenait debout dans le bateau lorsqu'un brusque mouvement le fit chavirer. Le pauvre homme, ne sachant pas nager, battait l'eau désespérément et allait couler à pic, quand ses camarades purent enfin lui tendre une rampe qui l'aidera à sortir de sa périlleuse situation. Pour un batelier, il ferait bien d'apprendre à nager !

POUSSETTE EN FEU. — Après une courte absence, une ménagère qui rentrerait à son domicile, lundi soir, vers 7 heures, rue de la Treille, à Neuchâtel, fut stupéfaite de trouver sa poussette en feu. Cette voiturette étant remise au corridor et tout fait croire qu'un ou des enfants se seront amusés là avec des allumettes. Quelques seaux d'eau eurent raison de ce petit incendie ; néanmoins l'inférieur de la poussette est abîmé.

REPOS DEFINITIF. — Lundi après-midi on rendait, au cimetière des Brenets, les derniers devoirs à M. Isidore Fragnière, receveur des douanes. Cet honorable fonctionnaire, qui était âgé de 76 ans, avait à son actif 48 ans de bons et loyaux services, dont 28 ans passés aux Brenets. Il avait demandé et obtenu sa retraite depuis un mois seulement, de sorte qu'il n'a pas pu jouir longtemps d'un repos pourtant si bien gagné. Du jour où il a quitté son bureau il a commencé à décliner et l'on peut dire que cette retraite même a contribué à ce prompt dévouement.

LE PLOMB FONDU. — Lundi soir, vers 7 h., un garçon d'Auvornier s'amusa à faire fondre du plomb pour le passer dans un moule. Une fois la matière bouillante et liquide, il la versa dans le dit moule qui, malheureusement, était mouillé. Le plomb en jaillit et le pauvre petit en eut la figure criblée. Il fallut le conduire chez un oculiste qui ne découvrit heureusement aucun mal, si ce n'est des brûlures au visage.

FOIRE DU LOCLE. — De bonne heure, hier matin, le champ de foire présentait un aspect très animé. Nombreux étaient les marchands de pacotille. Par contre, le bétail était plutôt rare. 40 vaches seulement ont été amenées. Les transactions ont été peu nombreuses, les prix assez bien soutenus. Il a été amené 240 porcs.

Chronique sportive

Le VII^e Marathon neuchâtelois

Ainsi que nous l'avons annoncé, la manifestation sportive qu'organise le « Sporting-Club La Chaux-de-Fonds » dimanche prochain au Parc des sports, s'annonce comme devant remporter un succès considérable, et l'on prend en considération les nombreux concurrents inscrits dans chacune des épreuves.

Donnons un aperçu du programme de cette intéressante journée.

Le matin se disputeront les épreuves de marche 30 km. et course 12 km.; les arrivées se feront au Parc des sports avec kilomètre final sur piste en 3 tours. Aussitôt ces deux épreuves terminées, auront lieu les lancements du poids et du disque.

L'après-midi comporte les courses de vitesse de 100, 400, 800 et 1500 m.; saut à la perche; saut en hauteur et en longueur; puis la course à l'américaine et enfin la distribution des prix.

Frenons dans la liste des concurrents engagés, les plus qualifiés, c'est à dire ceux qui peuvent prétendre se classer aux premières places. Pour la marche : Eglin, de Lausanne, champion suisse de marche et gagnant du Marathon 1908; Magnin, notre pédestrien local bien connu; le vétéran Levati, qui, malgré ses 45 ans occupera une des places d'honneur; Studer, Huguenin, Hirt, etc.

Le lot des coureurs est encore mieux composé; nous y voyons figurer Alberganti, champion suisse de cross-country 1907-08, gagnant du Marathon et du championnat de l'heure 1908; Casartelli, Grand, Costa, tous de Vevey; Meyer, champion suisse de cross-country 1909; Martin, Rochat, Schindler, Steiner et David, du Montriond-Sport de Lausanne; nos meilleurs coureurs locaux, Kuhfuss, Mojon, les frères Ketterer, Gattone, etc. Simonsini, dont on dit grand bien, Angela et Farni du F. C. Concordia d'Yverdon et encore quelques bonnes unités de Bienne, Zurich, Genève, etc.

Dans les sports athlétiques nous verrons les plus réputés de nos gymnastes, Châtelain, Ami Paillard, Nydegger, André Frey, Ulrich Blaser, Oscar Jeanfave, pour n'en citer que quelques-uns, aux prises avec des spécialistes de Lausanne, Genève, Yverdon, etc.

Les courses de vitesse seront également sévèrement disputées avec des concurrents tel que Gama Gualberto, Donnadieu, Kuhfuss, Collet, les frères Ducimetière, Mojon, Piéralini, Meyer, etc.

Mais le clou de la journée sera sans nul doute la course à l'américaine où cinq équipes seront aux prises, ce sont celles du Vevey-Young-Boys F. C.; du Montriond-Sport de Lausanne; du F. C. Servette de Genève; du Sporting-Club et du F. C. Concordia Yverdon.

En voilà certes plus qu'il n'en faut pour assurer le succès de cette manifestation et engager le public, amateur de ces jeux olympiques, à se rendre nombreux dimanche au Parc des sports pour applaudir tous les meilleurs athlètes de notre pays.

La course Alcyon Neuchâtel-Genève

Une pluie fine tombait à Neuchâtel dimanche passé, lorsque vingt-deux coureurs se mettent en ligne devant la Poste pour l'épreuve cycliste du grand prix Alcyon; le départ leur est donné à 5 heures et demie.

Malgré la boue ils s'élancent à toute allure, mais sont contraints de marcher en file indienne. Dès le premier kilomètre, Thévenaz, Perrenoud et Jodelet ramassent la bûche; seul ce dernier ne peut repartir, car il a cassé une bielle.

Au bout de 5 kilomètres, le groupe de tête, emmené par Waerfeli, ne comprend plus que neuf hommes. Un second groupe vient à 200 mètres, composé de Dimir, Jacquier, Marchi et Fragnières.

Dans les allées de Colombier la route ressemble à un véritable marécage, aussi les chutes sont-elles nombreuses.

Les leaders marchent bon train, et il faut noter de nombreux démarrages de Waerfeli qui se dépense démesurément.

À partir de Grandson, la route devient meilleure; cela n'empêche pas Quincampoix de s'affaler lourdement à terre et de se relever les deux mains à vif.

Le groupe de tête, qui ne comprend dès lors que Bader, Budry, Leclerc, Waerfeli, Châtelain, Guyon et Claude, atteint Yverdon à 6 h. 50.

Les hommes se bousculent si vivement pour arriver à la table du contrôle que le commissaire de l'épreuve décide de neutraliser, durant deux minutes, et le calme se rétablit.

Les leaders filent maintenant sur Lausanne, dès la sortie d'Yverdon, la route monte fortement. Leclerc, qui s'est réservé jusque là, est au commandement et démarre, prenant une cinquantaine de mètres; mais, Budry se dévoue et ramène le peloton.

Après Epanthères, dans la côte d'Essertines; Leclerc renouvelle ses démarrages et, dans un bel effort il décolle tout le lot. Seul, Waerfeli se lance à sa poursuite, mais il ne peut le rejoindre; très courageux, Leclerc arrive au sommet de la côte avec 300 mètres d'avance et atteint Echallens à 7 h. 38 m. Waerfeli lui donne la chasse sur dix kilomètres; puis voyant ses efforts vains, il ralentit pour attendre les suivants.

À Lausanne le contrôle est installé à la croisée des routes d'Echallens et de Morges, où la Pédale lausannoise a organisé un service d'ordre très sévère. Leclerc arrive à huit heures exactement, signe la feuille de contrôle et repart à une vive allure dans la descente. Bien que visiblement fatigué, Leclerc, qui marche avec énergie, garde son avance jusqu'à Morges. Peu avant Allaman, Guyon et Waerfeli ont rejoint Budry et Châtelain et il mènent le train à tout de rôle.

(Mais, à partir de Nyon, Leclerc, encouragé par de nombreux suiveurs, s'est ressaisi et marche à une allure régulière; il arrive sur le quai du Léman à 10 heures 05 m. 30 s. où un nombreux public lui fait une chaleureuse ovation.)

Voici les principaux résultats: 1. François Leclerc, Genève en 4 h. 36 m. 30 s., qui gagne une superbe « Alcyon »; 2. Châtelain, Genève, en 4 h. 42 m.; 3. Waerfeli, Genève, à une roue, tous professionnels; 4. Budry, Vevey et 5. Guyon, Chaux-de-Fonds.

L'organisation de la course avait été faite avec beaucoup de soin par Marcel Lequatre.

La Chaux-de-Fonds

Deux fins connaisseurs.

Deux messieurs sont arrêtés devant les vitrines d'un bijoutier de la ville; ils admirent le bel étalage de bijoux qu'elles renferment tout en critiquant ceux qui ne sont pas de leur goût. L'un d'eux, désignant un objet placé dans un écrin de peluche rouge :

« Regarde un peu cette épingle qui a la prétention de représenter une mouche; personne ne pourrait s'y tromper. » Pour sûr non, répond l'autre; a-t-on jamais vu une mouche naturelle briller de pareille façon? Le fabricant est bien naïf s'il se figure pouvoir trouver facilement un amateur. Quiconque verra sur une cravate cette soi-disant mouche, dira certainement que c'est là une imitation bien peu réussie. »

Au même instant, l'objet critiqué se met en mouvement, prend son vol et disparaît. Nos deux hommes se regardent et partent sans ajouter un mot.

Gros bénéfices, petits moyens

Nous avons signalé hier, ce jugement du Tribunal fédéral qui a condamné une compagnie d'assurance à payer fr. 37,500 d'indemnité à M. Gindraux, de Bienne, victime d'un accident à la gare de Sion, l'an dernier.

Apercevant sous une banquettes d'un wagon de voyageurs une bouteille fumante, il la saisit pour la jeter dehors, exposant ainsi sa vie pour sauver celle des autres voyageurs. Mais au moment où il sortait du wagon, l'engin déposé là par une main criminelle faisait explosion, blessant cruellement M. Gindraux et lui enlevant une main.

La compagnie, sous prétexte que M. Gindraux s'était exposé volontairement au danger et qu'un accident de cette nature échappait aux clauses de son contrat d'assurance, refusait de remplir ses engagements. Heureusement que le Tribunal fédéral a la jugeotte un peu plus saine et qu'elle a obligé la compagnie à payer.

Ce n'est pas la première fois qu'on signale la mauvaise volonté des assureurs à sortir de leurs caisses des indemnités cependant incontestables. Et pourtant ces sociétés réalisent des bénéfices énormes.

La compagnie suisse d'assurances contre les accidents « La Winterthur », par exemple, a distribué en 1908, 23 pour cent de dividende. En 1907, ce dividende était déjà de 21 pour cent. Et soyez sûr que toutes les années précédentes valaient celle-là.

La « Bâloise » de son côté ne reste pas en arrière. La branche « transport » a donné en 1908, 16%, en 1907, 16%. La branche « réassurance », en 1908, 14%, en 1907, 14 pour cent. La branche « vie » en 1908, 18%, en 1907, 16%.

Et toutes les compagnies presque sans exception, s'appuient des bénéfices de ce calibre. Le moins qu'elles pourraient faire, dans ces conditions, serait de ne pas rechigner lorsqu'il s'agit de payer et de ne pas toujours attendre pour cela les jugements des tribunaux.

Nous ne voulons pas dire que ce soit la généralité des cas. Quelquefois les compagnies sont relativement larges et ne lésinent pas trop. Mais il y a quelque chose de choquant à constater qu'un monsieur qui s'est fait enlever une main, tout à fait contre son gré, doit plaider pendant des mois pour obtenir la juste redevance à laquelle il a droit surtout quand ceux qui la lui doivent roulent sur l'or.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Renseignements divers.

CINEMA PATHE. — Dès jeudi, le « Cinéma Pathe » recommencera ses représentations au jardin du restaurant Crevoisier. Chacun se souvient du succès si grand qui couronna cette innovation l'été dernier. Aussi nul doute que cette saison encore, ce vaste emplacement ne soit souvent trop petit, pour contenir les

foibles avides de ce genre de spectacles. M. Profit, l'habile directeur de cette entreprise, ne ménagera rien pour contenter son sympathique public. Les spectacles auront lieu les jeudi, samedi et dimanche soirs. En cas de pluie, le dimanche représentations au théâtre en matinée et soirée. Le programme de cette semaine, très riche, comprend plusieurs morceaux à succès, entr'autres « Mireille », du grand poète provençal Mistral.

PANORAMA. — La très intéressante série de Messine après la catastrophe, depuis longtemps attendue avec impatience par les nombreux visiteurs du panorama, est enfin exposée cette semaine. Après cette série, le panorama sera fermé pendant quelques semaines.

TOMBOLA. — Le comité de la tombola en faveur d'une maison d'école à la Ferrière, dont nous avons publié hier la liste des numéros gagnants, rectifie comme suit le lot 263 qui est attribué au N° 3988 au lieu de 3488 annoncé.

UNION CHRETIENNE. — Il est rappelé aux intéressés la causerie de jeudi, à 8 h. et demie du soir, à Beau-Site, par M. von Hoff, pasteur, sur les débuts de la réforme en France.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse
9 JUIN
Prévision du temps pour demain
(Service spécial de l'Observatoire de Paris)
Beau et chaud encore probables.

Corps retrouvé

SION. — On a retrouvé dans le massif des Diablerets, le corps du jeune Boehme, employé de banque à Lausanne, fils d'un commerçant de Berne, qui était parti de Lausanne le 29 février 1908 en compagnie d'un de ses amis Otto Mayer, pour excursionner en ski. Le corps de Mayer avait été retrouvé l'an dernier.

Par la fenêtre

SION. — Ce matin à 4 heures, dans le bâtiment de la fabrique de meubles Widmann, un ouvrier nommé Berger âgé de 29 ans, célibataire, originaire de Fontaines au Val-de-Ruz est tombé de la fenêtre de sa chambre située au troisième étage et s'est tué sur le coup. On attribue cet accident à un accès de somnambulisme.

Sept ouvriers blessés

HERISAU. — Un grave accident s'est produit sur les chantiers de construction de la gare à l'occasion des travaux pour la ligne Lac de Constance-Toggenbourg. Pendant qu'on déchargeait un train de wagonnets, l'échafaudage sur lequel se trouvait le train s'est effondré. Six wagons avec des hommes d'équipe ont fait une chute de quatre à cinq mètres. Sept ouvriers ont été blessés; cinq ont dû être transportés à l'hôpital; trois d'entre eux sont grièvement atteints, les deux autres moins grièvement.

Les inscrits maritimes

MARSEILLE. — Les inscrits maritimes ont décidé de ne pas accepter l'arbitrage offert par le gouvernement pour résoudre le conflit actuel. M. Rivelli, secrétaire général, a déclaré que la grève serait terminée avant la fin de la semaine, parce que la Compagnie aurait accepté toutes les revendications des inscrits. Un ordre du jour a ensuite été voté, affirmant la volonté des inscrits de continuer la grève jusqu'à ce que les armateurs aient appliqué la loi et protestant contre le recrutement d'équipages de fortune effectué par l'inscription maritime.

Le tsar et le kaiser

PETERSBOURG. — Malgré le démenti donné du côté allemand, un certain nombre de journaux russes et étrangers persistent à soutenir que l'entrevue du tsar et du kaiser est due à l'initiative de ce dernier. Aujourd'hui, le correspondant de l'Agence Wolff est autorisé par le ministère russe des affaires étrangères à confirmer que c'est l'empereur Nicolas qui a pris l'initiative de la prochaine entrevue et que l'empereur d'Allemagne se rend dans les eaux finlandaises sur l'invitation du tsar.

MOTS POUR RIRE

Ce qu'il est.

— En Amérique, je porte ma moustache, afin d'être pris pour un Français. En France, je la rase, pour paraître Américain.

— Et qu'est-ce que vous êtes?

— Allemand!

La joie d'être patron.

— Surtout, ne sois pas avec une grosse canne... les grévistes te la prendraient pour t'assommer avec.

Si vous désirez que votre enfant

se développe corporellement et intellectuellement, qu'il soit en santé, gai et plein d'entrain, donnez-lui de l'hématogène du Dr Hommel. Mais prenez garde qu'on ne vous impose l'une ou l'autre des nombreuses imitations. 2947-18*

L. IMY, A. COUVOISIER, Chaux-de-Fonds.

ELEVAGE DU CHEVAL

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'élevage du cheval de trait léger, dans notre canton, sont priées de se rencontrer à une assemblée fixée au

Dimanche 13 juin 1909, à 10 1/2 heures précises du matin

à **La Chaux-de-Fonds, Hôtel du Cheval Blanc**

ORDRE DU JOUR 10171-2
H-4364-C

1. Exposé de M. Gillard, sur le but de la réunion.
2. Adoption des Statuts pour le Syndicat d'élevage du cheval de trait léger.
3. Nomination du comité.

Département de l'Industrie et de l'Agriculture.

Ouverture du Magasin Huilerie et Denrées Coloniales

Gros et Détail Rue de la Balance 10-a Gros et Détail

10138-3 Se recommande, John CHOPARD.

Savez-vous pourquoi

LA CHICORÉE HELVETIA

supplante toujours davantage la chicorée de provenance étrangère, autrefois préférée ?

PARCE QUE

les ménagères éclairées ont reconnu que la



Marque - La Cafetière -

véritable produit suisse, est la plus avantageuse et la préférable. Cette constatation est éloquent et prouve que c'est la qualité qui est l'essentiel, et non pas seulement le nom et le papier. 3953-1

Superbes Truites du Doubs, à fr. 2.25

la livre. — **Bondelles**, à fr. 1.25 la livre. — **Ombre du Doubs, Perches, Palées, Poissons blancs**, à prix très avantageux.

Marée, Poulets, Pigeons et Canetons

au Magasin de Comestibles Vve Steiger

4, RUE DE LA BALANCE 4 10195-2

Enchères publiques

Le Vendredi 11 Juin 1909, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :

Des secrétaires, canapés, divans, chiffonniers, lavabos, bois de lit neufs, tables de nuit, à coulisses, tables rondes et carrées, pupitre, chaises, fauteuils, machines à coudre, jeux grands rideaux, pendule neuchâtoise, régulateurs, glaces, tableaux, 1 layette avec vitrine, 1 banquette, dessus marbre, 2 fauteuils de coiffeurs, 1 bicyclette, 1 potager et des lampes à gaz, 300 bouteilles vin rouge, 1 lot fournitures pour tapissier-décorateur, et d'autres objets.

En outre, divers droits litigieux.

Les enchères auront lieu au comptant, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-11161-C 10191-2

Office des Poursuites



Il sera vendu JEUDI 10 Juin, sur la Place du Marché, devant le Bazar Parisien, dès 7 heures du matin, la viande d'une

JEUNE VAGHE

première qualité

à 55 et 60 ct.

le demi-kilo

10190-1 Se recommande, E. GRAFF.

Foin

A vendre environ 100 quintaux de bon foin. — S'adresser à M. F. Gränicher, cafetier, La Ferrière. 10174-2

Boucherie moderne

E. SCHNEIDER

4, Rue du Soleil, 4

SOURIÈBE

à 20 cent. le kilo

Bien assorti en 10192-3

Porc salé et fumé

Se recommande.

A louer

pour de suite ou époque à convenir

bel appartement de 3 jolies pièces, bien exposées au soleil, dont une indépendante, cuisine et dépendances. Situation centrale. Prix annuel, fr. 550. 10177-3

Enseigne. — A la même adresse, on offre à vendre une grande enseigne. Prix modique.

S'adresser Étude A. Löwer et Jules Dubois, Fritz-Courvoisier 2.

Associé

ou

Commanditaire

est demandé, avec apport de 3000 fr., pour l'installation d'un atelier sans concurrence. — Offres sous K. 1989 J., à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 10178-3

SERTISSAGES

sont demandés par grandes séries, échappements et moyennes, sur machine, travail consciencieux. 10194-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

BOUTEILLES

A vendre 2000 bouteilles fédérales. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10175-2

A LOUER

pour le 31 Octobre ou époque à convenir : David-Pierre Bourquin 5, au 1^{er} étage, un bel appartement de 4 pièces, balcon, corridor éclairé, chambre de bains, buanderie, jardin d'agrément et potager, gaz et électricité installés. S'adresser au Bureau de gérances Louis Leuba, rue Jaquet-Droz 12. 10160-6

L'Imprimerie COURVOISIER

PLACE NEUVE

se charge d'IMPRESSIONS en tous genres : Illustrations, Cartes postales illustrées, Cartes de visite, Travaux en couleurs, Journaux, Volumes, Brochures, Catalogues, Affiches, Programmes, Traités, Actions, Règlements, etc. Outillage moderne. Machines à grands formats. On se charge aussi de la fourniture de tous genres de CLICHÉS. Sur demande, les commandes sont prises à domicile. — Téléphone.

La Sagne

A louer de beaux appartements de trois chambres, cuisine et dépendances, avec partie de jardin. Prix avantageux. S'adresser pour tous renseignements à M. Louis Leuba, gérant, rue Jaquet-Droz n° 12. 10161-6

Appartement. A louer un petit appartement de 2 chambres, cuisine et alcôve, avec une part de jardin. — S'adresser à M. Frédéric Humbert, aux Hauts-Geneveys. 10131-3

A louer appartement moderne, au soleil, 3 chambres, cuisine, dépendances, fond du corridor fermé éclairé, pour le 31 octobre 1909. — S'adresser rue Pestalozzi 2, à côté du Collège de la Charrière. 10157-1*

Logement. A louer de suite un beau logement de 3 pièces, cuisine, dépendances et lessiverie, exposé au soleil. — S'adresser à la boucherie Ed. Schneider, rue du Soleil 4. 10193-3

Chambre. A louer, de suite, une belle chambre non meublée, avec part à la cuisine. — S'adresser rue du Temple-Allemand 59, au magasin. 10154-3

Logement. A louer de suite ou époque à convenir, beau logement de 3 chambres. Prix, 450 fr. — S'adresser rue du Parc 77, au 3^{me} étage, à gauche. 8628-3*

Chambre. A louer une jolie chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 55-bis, au 1^{er} étage. 10134-3

Appartement. A louer, pour le 31 octobre, logement de 3 pièces, avec grand corridor éclairé. — S'adresser chez M. Laval, rue du Parc 11, au 1^{er} étage. 10022-2

Logements. A louer, de suite, un petit logement d'une chambre et cuisine. — Pour le 31 octobre : 1 dit de 3 chambres avec toutes leurs dépendances, bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Antoine Castioni, rue de la Concorde n° 1. 10014-2

Chambre. A louer, de suite, une jolie chambre meublée, au soleil, chez personnes sans enfant. — S'adresser rue du Progrès 137, au rez-de-chaussée, à gauche. 10017-2

A la même adresse, on demande du linge à laver à domicile. 10017-2

Chambre. A louer une chambre meublée et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 4, au 2^{me} étage. 10006-2

Appartement. A louer pour le 1^{er} mai 1910, joli appartement de 4 pièces et chambre de bains, chauffage central, confort moderne, grands dégagements. — S'adresser à M. Siegenthaler, rue des Tourelles 21. 9985-2

Séjour d'été. A remettre, pour séjour d'été, un superbe appartement de 2 chambres et cuisine. — S'adresser à M. Barthoulot, instituteur, au Bas-Monsieur. 9987-2

Logement. A louer de suite joli logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie, au soleil. Prix 30 fr. par mois. — S'adresser rue du Pont 32, au 1^{er} étage. 9998-2

Rez-de-chaussée. A remettre de suite ou époque à convenir, un rez-de-chaussée de 2 pièces, cuisine et dépendances, plus un grand LOCAL pouvant être utilisé pour gros métier. Le tout en bloc ou séparément. — S'adresser rue Léopold-Robert 39, au 1^{er} étage. 9989-2*

Chambre. A louer une chambre bien meublée, à une personne de toute moralité. Prix modique. — S'adresser chez M. Numa Ducommun, rue du Rocher 21. 9999-2

A louer pour le 31 octobre, sous-sol de 2 chambres, à 2 fenêtres, alcôve éclairée, lessiverie, cour. — S'adresser rue D.-P.-Bourquin 9, au 2^{me} étage, à droite. 9987-2*

Appartement moderne de 3 pièces, au soleil, avec grand balcon, chauffage central, buanderie, cour et jardin est à louer pour le 31 octobre, dans maison d'ordre. — S'adresser chez M. Arnold Alber, Succès 15-A. 9990-2

Chambre. A louer près de la Gare, une jolie chambre meublée, à un ou deux messieurs de toute moralité et solvables. — S'adresser rue Léopold-Robert 88, au magasin d'épicerie. 10027-2

Magnifique logement de 3 chambres, cuisine, long corridor fermé, grande alcôve, gaz et électricité installés, lessiverie et séchoir, magnifiques dépendances, est à remettre pour le 31 octobre ou époque à convenir. Maison de tout premier ordre. — S'adresser à M. Wilhelm Rodé, rue du Parc 13. 8284-6

Logement. A louer pour le 1^{er} novembre prochain, un beau logement de trois pièces, corridor éclairé, balcon et dépendances, lessiverie cour et jardin, vue superbe, soleil du matin au soir. Prix avantageux. — S'adresser le matin, rue du Ravin 17, au 1^{er} étage. 8052-13*

A la même adresse, à vendre un grand cuveau à lessive.

Rez-de-chaussée. A louer pour le 31 octobre 1909, un joli rez-de-chaussée de 3 pièces, très bien situé. — S'adresser chez M. J.-U. Parel, rue du Temple-Allemand 27. 9749-3*

A louer pour le 31 octobre prochain, rue de la Serre 25, un appartement au 3^{me} étage, de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec bout de corridor éclairé. Prix : fr. 600. — S'adresser à M. A. Perrin-Brunner, rue Léopold-Robert n° 55. 9922-7

A louer rue de la Cure 3, pour ce suite, 1^{er} étage composé de 3 chambres, une cuisine et dépendances : pour le 30 juin 1909, 1^{er} étage composé de 3 chambres, 1 cuisine et dépendances ; éventuellement un premier de 6 chambres, 2 cuisines et dépendances. — S'adresser à M. P. Chopard, r. de la Paix no. 7. H-11080-C 9347-2

A louer pour tout de suite ou à convenir, un pignon de 3 pièces e-dépendances, situé rue de la Paix 7. — S'adresser à M. Chopard, même maison. H-6092-c 9360-2

Appartements. A louer pour tout de suite ou époque à convenir, petits appartements d'une et de deux pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 58, au rez-de-chaussée. 8901-4

Appartement. A louer pour le 1^{er} septembre prochain, un petit appartement au rez-de-chaussée, de 2 pièces, cuisine et dépendances, situé dans le quartier de Bel-Air. Prix 25 fr. par mois. — S'adresser rue Ph.-H.-Matthey 3. 9337-2

A louer pour de suite ou époque à convenir, 2 locaux occupés actuellement pour ateliers de menuiserie, situés rue du Temple-Allemand 10. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 1^{er} étage. 8220-10*

A louer de suite ou époque à convenir bel appartement de 2 pièces, bout de corridor éclairé, près du collège de l'Ouest, plus un dit de 4 pièces, près du collège Industriel. — S'adresser de 10 à midi, rue du Nord 168, au 1^{er} étage. 8677-5

Chambre. A louer une jolie chambre meublée. — S'adresser rue Léopold-Robert 25, au 2^{me} étage. 10040-2

Appartements. A louer pour le 31 Octobre 1909, des appartements modernes de 2, 3 et 4 pièces, avec bout de corridor éclairé ou alcôve, près des Collèges de la Citadelle, Industriel et de l'Ouest. — S'adresser, de 10 heures à midi, au bureau rue du Nord 168, au 1^{er} étage. 6261-9

Appartement. Pour cause imprévue, à louer pour le 31 octobre 1909, un bel appartement de 4 pièces, corridor éclairé, balcon, cuisine et dépendances, exposé au soleil, lessiverie et cour. — S'adresser rue du Doubs 55, au 3^{me} étage, à droite. 9728-3

Logement. A louer de suite ou époque à convenir, quartier de Bel-Air, beau logement de 2 pièces, dépendances, lessiverie, jardin. — S'adresser rue Léopold-Robert 25, au 2^{me} étage. 10039-2

Chambre. A louer une belle grande chambre non meublée ; part à la cuisine si on le désire. — S'adresser chez Mme Martin, rue de l'Industrie 11, au 3^{me} étage. 10058-2

Logement. A louer dès le 31 octobre 1909, un logement de 4 pièces, cabinet de bains installé et cuisine, buanderie et dépendances, service de conciergerie, chauffage central. — S'adr. rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. H.6352.C 4955-32*

A louer dans maison d'ordre, pour tout de suite ou époque à convenir, un bel appartement bien exposé au soleil, composé de trois pièces, cuisine et bout de corridor éclairé. Buanderie et nombreuses dépendances. Prix modique. — S'adresser rue A.-M. Piaget 19, au 1^{er} étage, à droite. 9746-3

Logement. A louer de suite ou époque à convenir, joli logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, gaz, électricité, chauffage central, eau chaude. Jardin d'agrément. Prix très modéré. — S'adresser Bellevue 23 (Place d'Armes), au 1^{er} étage. 9315-7*

A louer rue du Temple Allemand 19, un 2^{me} étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Ed. Vaucher, rue du Nord 133. 7418-18*

A louer pour de suite ou époque à convenir, un rez-de-chaussée de 3 pièces, bout de corridor éclairé, cuisine et dépendances, très bien situé, rue Numa-Droz. — Pour le 31 octobre, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Numa-Droz 51, au 1^{er} étage. 8219-14*

A louer pour le 31 octobre 1909, rue de la Serre 47, les ateliers et bureau occupés précédemment par la fabrique d'aiguilles de Mme Vve d'Eug. Monnot. Force motrice installée. — S'adresser même maison, au 2^{me} étage. 9579-5*

A louer pour le 31 octobre ou avant, un beau grand appartement de 4 pièces, bien exposé au soleil, belles dépendances, lessiverie, cour, jardin. Maison d'ordre. Prix : fr. 750. — S'adresser rue Numa Droz 27, au 1^{er} étage. 9756-3

Pignon. A louer pignon de 2 chambres cuisine et dépendances, eau et gaz. — S'adresser rue du Parc 45, au 1^{er} étage. 9489-1

Appartements. A louer de suite ou époque à convenir, rue du Couvent 1 et 3, deux appartements au soleil, de 1 et 3 pièces, dépendances et jardin potager. — S'adresser au magasin de bijouterie Georges-Jules Sandoz, rue Léop.-Robert 46. 9758-7

A louer de suite ou époque à convenir, rue des Sorbiers 25, 3^{me} étage de 3 pièces. 525 fr. — S'y adresser. 9860-1

A louer pour le 31 octobre, un beau rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine, lessiverie, cour et jardin, situé rue des Buissons 17. — S'adresser rue du Parc 77, au 1^{er} étage, à droite. 9883-1

Chambre. A louer pour le 10 juin, une chambre meublée, à une personne solvable et de moralité. — S'adresser rue du Progrès 79, au 2^{me} étage. 9874-1

Chambre. A louer très jolie chambre non meublée, avec balcon si on le désire. — S'adresser rue de la Place d'Armes 1-bis, au 1^{er} étage, à gauche. 9908-1

Séjour d'été. On demande à louer, aux environs de la ville, une grande chambre ou deux petites. — Offres par écrit, avec situation et prix, sous M. P. 10012, au bureau de l'IMPARTIAL. 10012-2

On demande à louer pour deux personnes, une chambre meublée, indépendante. — S'adresser par écrit, avec prix, sous X. B. 9890, au bureau de l'IMPARTIAL. 9890-1

On demande à louer au centre de la ville, un premier étage composé de 2 appartements de 3 pièces. Lessiverie exigée. 9751-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une machine à vapeur, système Fête. — S'adresser rue Numa-Droz 83. 10023-2

Nouveau Larousse Illustré est demandé à acheter. — Offres et prix sous chiffres H. C. 10060, au bureau de l'IMPARTIAL. 10060-2

On demande à acheter d'occasion un bon potager à bois avec accessoires. — Adresser les offres avec prix à M. Armand Renaud, agriculteur, à Rochefort. 10032-2

On demande à acheter une marmotte en bon état, pour montres ou bijouterie, ainsi qu'une vitrine pour exposer de la bijouterie. — Faire offres sous chiffres A. C. 4, Poste restante (succursale Hôtel-de-Ville.) 9994-2

On demande à acheter une pendule neuchâtoise bien conservée. — Adresser offres de suite, à M. Ch. Vuilleumier-Monnier, rhabilleur, rue Numa-Droz 146. 9991-2

Plomb. Je suis toujours acheteur de vieux plomb à bon prix. — S'adresser Photographure G. Courvoisier, rue du Grenier 37. 23187-20*

A vendre une poussette à 4 roues, en bon état ; deux costumes complets pour cyclistes ; le tout à bas prix. — S'adresser au magasin, rue du Rocher 20. 10016-2

A vendre un gros chien, âgé de 15 mois, Terre-Neuve, excellent pour la garde. — S'adresser à M. Paul Boillat-Froidevaux, Breuleux. 10008-2

A vendre pour fr. 20, une belle poussette à 4 roues. — S'adresser rue du Parc 71, au rez-de-chaussée, à droite. 9997-2

A vendre pour cause de départ, une belle machine à coudre Singer, très peu usagée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10057-2

A vendre faute d'emploi, un bon vélo, usagé, mais en bon état. Bas prix. — S'adresser rue du Nord 43, au 2^{me} étage, à droite. 10043-2

A vendre une poussette à 4 roues, usagée mais en bon état. — S'adresser dès 7 heures du soir, rue de la Promenade 14, au 3^{me} étage, à gauche. 10041-2

A vendre des blouses brodées sur filet. — S'adresser chez Mme Vaglio, rue de la Serre 43. H-1976-c 9884-1

A vendre à bas prix, pour cause de décès, un grand nombre de livres scientifiques et autres et un magnifique microscope composé, grossissant 1000 fois. — S'adresser à Mme GRETZ, Ponts-de-Martel. 9864-1

A vendre d'occasion, faute de place, un beau lit complet et 1 divan à l'état de neuf, cédés très bon marché. Pressant. — S'adresser « Au Gagne Petit », rue du Stand 6. 9951-1

A vendre une bicyclette américaine, mi-course, très légère, au tiers de sa valeur. — S'adresser rue du Doubs 137, au rez-de-chaussée, à gauche. 9907-1

A vendre un beau grand canapé, à l'état de neuf. — S'adresser rue Ph.-H.-Matthey 2, au 1^{er} étage. 9896-1

L'AGENCE GENERALE

DES POMPES FUNÈBRES

LOUIS LEUBA

rue Jaquet-Droz 12. Téléphone 872

FONDEE EN 1901

se charge, en cas de décès, de régler toutes les formalités. — Nombreuses références. — Transports. — Incinérations. — Exhumations. 5481-15

On se rend à domicile.

Téléphone jour et nuit.

Bureau de Gérances LOUIS LEUBA Rue Jaquet-Droz 12 9126-1 A LOUER

pour de suite ou époque à convenir: Eplatures Jaunes 28. — 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances, jardin et lessiverie. Gibraltar 13. — Rez-de-chaussée, 2 chambres et cuisine, avec partie de jardin. Gibraltar 13. — 2me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances, avec partie de jardin. Gibraltar 15. — Pignon, 1 chambre, cuisine et dépendances, avec partie de jardin. Fleurs 34. — 3me étage, 3 chambres, alcôve, chambre de bains, balcon, cuisine et dépendances, lessiverie. Charrière 64-bis. — Rez-de-chaussée, 2 chambres, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie et cour. Charrière 64-bis. — 2me étage, deux chambres, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie et cour. Grenier 33. — 1er étage, 4 chambres, cuisine et dépendances. 3me étage, 3 chambres, cuisine et dépendances. Fritz Courvoisier 8. Rez-de-chaussée, magasin avec arrière-magasin, 1 chambre, alcôve, cuisine et dépendances. Manège 19 et 21. — Plusieurs appartements de 1, 2 et 3 chambres.

Pour le 31 Juillet 1909: Collège 23. — 1er étage, 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances.

Pour le 31 Octobre 1909 Charrière 64-bis. 2me étage, 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances, cour et lessiverie. Charrière 37. rez-de-chaussée, 3 chambres, bout de corridor, cuisine et dépendances. Fleurs 34, 2 beaux appartements de 3 chambres, alcôve, chambre de bains, balcon, cuisine et dépendances, lessiverie.

A louer

de suite ou époque à convenir:

Nord 52, Sous-sol, 2 pièces, lessiverie, cour. 8355-1 Temple-Allemand 75. Pignon, 2 pièces, corridor, lessiverie, cour. 8356 Serre 99, 3me étage, 2 pièces, corridor, lessiverie, cour. 8357 Alexis-Marie-Piaget 49, 3me étage, 3 pièces, alcôve éclairée, corridor, lessiverie, cour. 8358 Léopold-Robert 7, 1er étage, 3 pièces, corridor et dépendances. Léopold-Robert 7, 2me étage, 3 pièces, corridor, dépendances. 8360 Charrière 57, 1er étage, 4 pièces, alcôve éclairée, corridor, lessiverie, cour. Charrière 57, 3me étage, 3 pièces, alcôve, corridor, lessiverie, cour. 8361 Fritz-Courvoisier 31, Rez-de-chaussée vent, 3 pièces, lessiverie, cour. Fritz-Courvoisier 31, Rez-de-chaussée bise, 3 pièces, lessiverie, cour. Fritz-Courvoisier 31, 1er étage, 4 pièces, lessiverie, cour. Fritz-Courvoisier 31, 2me étage, 3 pièces, lessiverie, cour. 8362

Pour le 31 Octobre 1909:

Alexis-Marie Piaget 51, 3me étage, 3 pièces, alcôve, corridor, lessiverie, cour. 8363 Nord 52, 1er étage, 3 pièces, alcôve éclairée, corridor, balcon, lessiverie, cour. 8364 Serre 97, Une cave pour entrepôt. 8365 Nord 48, Rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve éclairée, corridor, lessiverie, cour. 8366 Alexis-Marie Piaget 49, Rez-de-chaussée, 3 pièces, alcôve éclairée, corridor, lessiverie, cour. 8367 Philippe-Henri Matthey 2, Rez-de-chaussée, 3 pièces, corridor, lessiverie, cour. 8368 Industrie 9, 3me étage, 3 pièces et dépendances. 8371 Léopold-Robert 7, 2me étage, 3 pièces, corridor et dépendances. 8372 Léopold-Robert 7, 3me étage, 3 pièces, corridor et dépendances. 8373 Charrière 57, Beau local bien éclairé, avec devantures pour boulangerie et appartement de 2 pièces, alcôve et corridor. Charrière 57, 1er étage, 3 pièces, alcôve, corridor, lessiverie, cour. 8373 S'adresser à M. Henri Vuille, gérant, rue Saint-Pierre 10.

L'art de la coupe et de l'essayage Revue de Modes pratiques et élégantes Nouveau journal de Modes, paraissant 2 fois par mois. On s'abonne à la Librairie Courvoisier

Acheveur-remonteur demande place de suite. 10173-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. Acheveur-Termineur demande à entrer en relations avec négociant pour la fabrication de petits mouvements, cylindre ou ancre, réglage garanti plat, pendu. 10172-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille sachant bien coudre, demande place chez couturière pour gagner sa pension. S'adresser par écrit sous R. E. 10127, au bureau de l'IMPARTIAL. 10127-3

Remplaçante. Une jeune allemande cherche place tout de suite comme remplaçante. S'adresser à la Famille, rue Numa-Droz 75. 10197-3

Nourrice. Jeune personne propre et robuste, se chargerait de nourrir un enfant au sein. S'adresser chez Mme Hirschy, sage-femme, rue Numa-Droz 1. 10193-3

Journalière. Une personne de confiance demande des journées pour laver et des raccommodages. S'adresser rue de la Charrière 31, au rez-de-chaussée. 10145-3

Journalière. Personne se recommande pour des journées, lessives, écurages, ainsi que de la couture. Personne recommandable. S'adresser rue du Parc 80, au pignon. 259-14*

Jeune garçon de 15 ans, libéré des écoles, cherche place dans une fabrique pour faire les ébauches. S'adresser rue du Doubs 77, au pignon. 10182-3

Femme de chambre sachant très bien coudre, demande place de suite. S'adresser rue du Progrès 137, au rez-de-chaussée, à gauche. 10163-3

Paillonneuse demande place ou autre partie de l'horlogerie. S'adresser rue du Nord 127, au sous-sol. 10202-3

Dame seule se recommande pour aider au ménage ou des journées pour laver. S'adresser rue du Progrès 68, au rez-de-chaussée. 10198-3

Sertisseuse connaissant bien la machine, cherche place pour les après-midi, à défaut quelque autre partie de l'horlogerie. S'adresser rue du Puits 20, au 1er étage. 10047-2

Sertisseur à la machine et au burin fixe demande place dans une fabrique, comptoir ou atelier. Entrée de suite. 10021-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Visiteur-acheveur connaissant pièces simples et compliquées, jouage de la boîte or savonnette et le réglage, cherche place analogue de suite ou époque à convenir; à défaut entreprendrait à domicile remontages répétitions quart et minutes ou chronographes, où pièces ancre et cylindre genres soignés. Offres par écrit, sous chiffres R. J. 10001, au bureau de l'IMPARTIAL. 10001-2

Une employée au courant des branches de l'horlogerie, visites de cadrans et dorages, cherche place de suite dans une maison d'horlogerie. Certificats et références à disposition. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Personne propre et active, disposant de toutes ses matinées, demande à faire des heures pour le ménage. S'adresser rue du Vieux-Cimetière 3, au rez-de-chaussée. 10013-2

Tailleuse. On désire placer une jeune fille comme assujettie tailleur, dans bonne maison de la ville. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10026-2

Régleur. Régleur connaissant les régales plats et Breguet, ainsi que les coupages de balanciers, cherche place comme retoucheur. Adresser les offres par écrit, sous chiffres E. B. 9869, au bureau de l'IMPARTIAL. 9869-1

Une dame âgée, abstinente, demande à faire le ménage d'une personne seule, dame ou monsieur, avec enfant. S'adresser par écrit sous initiales A. R. 9878, au bureau de l'IMPARTIAL. 9878-1

Une personne de confiance demande des heures à faire, ou des tricotages. S'adresser à Mme Pétermann, rue de l'Hôtel-de-Ville 7-b. 9895-1

Secrets. Un bon liseur de secrets or américains, pourrait entrer de suite chez M. Eug. Aellen, rue du Progrès 61. 10196-3

Pâtissier. La maison Pfister, pâtissier-confiseur, à Besançon, demande un ouvrier pâtissier. 10140-1*

Jeune garçon fort et robuste, trouverait place de suite chez un bon agriculteur du Val-de-Ruz. S'adresser chez M. H. Forget, rue de la Serre 91. 10133-3

Fille. On demande de suite une bonne fille pour aider à la cuisine. Références exigées. S'adresser à la Brasserie Ariste Robert. 10128-3

Bonne. On demande pour un café-brasserie, à Neuchâtel, une bonne pouvant mettre la main à tout. 10125-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. On demande de suite une bonne fille propre et active, pour faire un petit ménage et soigner 2 enfants. — Pour les conditions, s'adresser à Mme Spichiger-Meister, coiffeuse, St-Imier. 10153-3

Jardinier trouverait place de suite dans bon hôtel pour saison d'été. A défaut jeune homme connaissant le métier. S'adresser chez M. Laval, rue du Parc 11. 10109-2

Greneuse. On demande une ouvrière greneuse. S'adresser à M. Louis Bonnet, rue Numa Droz 66-bis, jusqu'à 7 heures du soir. 10180-3

Fille. On demande pour le 1er juillet, dans un ménage ayant bonne d'enfant, une bonne fille sérieuse, sachant bien cuire et faire tous les travaux du ménage. S'adresser Place Neuve 6, au 2me étage, à droite. 10201-3

Tapissier. On demande de suite un ouvrier tapissier. S'adresser à M. G. Vuille, St-Imier. 9996-1

Ebéniste. On cherche un jeune ébéniste sachant bien faire les réparations. L'outillage pour la fabrication lui serait procuré et on lui accorderait de grandes facilités pour s'en rendre acquéreur. Local à disposition. Travail toute l'année. — Inutile de faire des offres sans preuves de capacités et moralité. S'adresser sous K. C. 894, Poste restante. 10048-2

Paillonneuse. On demande des paillonneuses, nages à faire à la maison. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 10056-2

Domestique. On demande de suite un bon domestique, nourri et logé chez son patron. S'adresser à M. P. Barbier, rue Léopold-Robert 104. 10037-2

Porteur de pain. On demande de suite un jeune garçon libéré des écoles, pour porteur de pain. S'adresser à la boulangerie, rue Numa-Droz 96. 10059-2

Porteur de pain. La boulangerie H. Gauthier, rue de la Balance 5, demande un jeune homme honnête comme porteur de pain. 10031-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser rue Léopold-Robert 14, au 2me étage. 10029-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans une pension. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 10030-2

Fille est demandée pour petit café-restaurant, au bord du lac Léman. Voyage payé. — Indiquer présentations Temple-Allemand 87, rez-de-chaussée. 10050-2

Jeune fille. On cherche pour tout de suite une jeune fille désire apprendre à cuire, pour les travaux d'un petit ménage soigné. Service pas pénible et bon gage. Occasion d'apprendre le français. 9992-2 S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille pour une petite partie de l'horlogerie, ainsi qu'un jeune garçon. Rétribution immédiate. S'adresser rue de la Ronde 20, au 1er étage, à gauche. 10044-2

Polisseuse. On demande pour dans la luitaine, une polisseuse de boîtes métal. S'adresser à M. Morel, rue du Pont 13-b. 9988-2

Tailleuses. On demande pour tout de suite, 2 assujetties ou jeunes ouvrières ayant l'habitude du soigné, plus une apprentie, pour tout de suite ou plus tard. S'adresser chez Mme Joly, rue du Progrès 3. 10001-2

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur sur or. S'adresser à MM. Cosandier & Robert, rue A.-M.-Piaget 32. 10003-2

Fille. On demande pour le 1er juin, une bonne fille, pour un ménage simple. S'adresser rue de la Balance 17, au 2me étage. 10020-2

Comptable. Une maison de la place offre emploi stable et bien rétribué, à comptable très sérieux et capable. Adresser les offres détaillées, par écrit, sous chiffres M. F. 10005, au bureau de l'IMPARTIAL. 10005-2

Servante connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, est demandée. Références exigées. Port gage. S'adresser chez Mme Charles Lévy, rue Neuve 2. 9993-2

Servante. On demande une bonne fille de confiance, connaissant bien les travaux d'un ménage et aimant les enfants. Entrée de suite. S'adresser rue de la Serre 25, au 2me étage. 9734-4*

Jeune fille. On demande de suite pour petit ménage soigné, jeune fille honnête, ayant déjà un peu de service. S'adresser rue de la Serre 41, au 1er étage. 9720-1

Commissionnaire. On demande un jeune garçon comme commissionnaire. S'adresser à la Fabrique « Stablis », rue Fritz-Courvoisier 40-a. 9875-1

Servante. On demande de suite une bonne servante, propre et active. Bons gages. S'adresser à Mme Mercerat, rue D.-P.-Bourquin 5 (Crêtés.) 9993-1

Demoiselle de magasin sérieuse et de confiance, est demandée pour de suite. Bonnes références sont exigées. S'adresser par écrit, sous initiales A. B. 9887, au bureau de l'IMPARTIAL. 9887-1

Bonne fille sérieuse et active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, trouverait place pour date à convenir. Gage 40 francs par mois pour commencer. Bon traitement. S'adresser au magasin de chaussures Von Arx et Soder, rue de la Ronde 1. 9876-1

Jeune fille. On demande pour la Vallée-de-Joux, une jeune fille de toute moralité, sachant bien faire un ménage. Bon gage et bon traitement. S'adresser chez Mme Guenin-Goy, rue du Parc 52. 9863-1

Jeune garçon libéré des écoles, actif et bien commandé, pourrait entrer de suite comme commissionnaire et aide-magasinier, dans maison de gros de la place. Offres par écrit sous chiffres H. W. 10200, au bureau de l'IMPARTIAL. 10200-2

Jeune fille est demandée de suite pour la garde d'un enfant et aider au ménage. S'adresser chez M. Marcel Jacot, rue de la Serre 9. 9986-1

Une commissionnaire est cherchée pour tout de suite. Soumettre certificats si possible. S'adresser rue Numa-Droz 152, au rez-de-chaussée. 10024-1

Appartement. A louer pour le 1er juillet ou époque à convenir, un rez-de-chaussée ou 1er étage moderne, de 3 pièces, lessiverie, cour et jardin. Prix avantageux. S'adresser rue de l'Est 20, au 1er étage, à gauche. 10185-1*

A louer pour le 21 octobre ou avant, dans maison moderne, un bel appartement de 3 chambres, salle de bains, cuisine, dépendances, balcon, eau, gaz, électricité. Vue superbe. Fr. 700 par an. De suite ou époque à convenir, un bel atelier avec dépendances, eau, gaz, électricité, force. Fr. 450 par an. S'adresser à M. H. Danchaud, entrepreneur, rue du Commerce 123. 10163-1*

Chambre. A louer dans maison d'ordre, bien située, une jolie chambre meublée, au soleil et indépendante, à un monsieur sérieux et travaillant dehors. S'adresser à M. Dupan, rue de la Balance 14. 10186-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, chez des personnes tranquilles, à un ou deux messieurs sérieux. S'adresser rue de la Ronde 43, au 1er étage, à droite. 10181-3

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, à monsieur de toute moralité. S'adresser rue Numa-Droz 2a, au 2me étage. 10165-3

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à monsieur ou demoiselle honnête et solvable. S'adresser rue du Progrès 1, au 2me étage. 10199-3

Un monsieur tranquille, abstinente, cherche à louer de suite une chambre non meublée. Prix à convenir. Offres par écrit, sous M. P. A. 10168, au bureau de l'IMPARTIAL. 10168-2

Jeune homme désire louer dans le quartier de l'Ouest, une jolie chambre meublée et bien située. S'adresser par écrit, Pension Morel, rue de la Serre. 10167-3

Un ménage sans enfant demande à louer pour tout de suite ou pour le 31 octobre, un appartement de 2 ou 3 pièces, avec corridor fermé et lessiverie, aux environs de la Gare. S'adresser par écrit, avec prix, sous O. X. 10147, au bureau de l'IMPARTIAL. 10147-3

Pied-à-terre. Voyageur demande pour tout de suite un appartement très confortable et indépendant. Adresser offres Case postale 1650. 9902-2

On demande à acheter d'occasion une machine à ar rondir, en bon état. 10166-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter en bon état. S'adresser rue de la Serre 1, au pignon. 10164-3

On demande à acheter d'occasion une bonne balance Grabhorn, ainsi qu'un lapidaire pour polisseuse, le tout en parfait état. S'adresser par écrit sous initiales R. P. 10137, au bureau de l'IMPARTIAL. 10137-3

On demande à acheter des jeunes porcs. S'adresser au Restaurant du Bâtiment. 10129-3

Occasion! 1 lit Louis XV, noyer poli, 2 places, 1 sommier, 42 ressorts, 1 trois-coins, 1 matelas, crin animal, 1 duvet fin, 2 oreillers, 1 traversin, 1 table de nuit, noyer, dessus marbre, 1 table à jeux noyer, 1 commode noyer, 4 tiroirs, 6 chaises, sièges jonc, 1 glace, 2 tableaux. Exceptionnel: fr. 500 L'acheteur de ce mobilier recevra GRATIS un beau DIVAN moquette moderne, rouleaux mobiles. 10051-2

HALLE AUX MEUBLES Rue Fritz-Courvoisier 11

A vendre une belle grande poussette à 4 roues, à l'état de neuf. Prix 35 fr. — Pour la visiter, s'adresser de 8 heures à midi et dès 6 heures du soir, rue des Tourelles 41, au rez-de-chaussée. 10126-3

A vendre un potager à bois. S'adresser rue de la Paix 47, au 1er étage, à droite. 10156-3

A vendre faute d'emploi, un beau linoléum pour corridor, une lampe à suspension, un four à pâtisserie. Bas prix. 10155-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager n° 11 1/2, neuf, à feu renversé, avec bouilliroire et tous les accessoires. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 4, à l'atelier. 10150-3

A vendre plusieurs lits complets, canapés, lavabos, tables carrées, tables de nuit, etc. S'adresser de 2 à 5 h., chez Mlle Marchand, rue du Nord 61, au 1er étage, à droite. 10135-3

A vendre 1 paravent, 1 store pour pavillon et 3 jeux de fenêtres, le tout à l'état de neuf. S'adresser rue du Grenier 23, au 2me étage. 10152-3

Lit complet crin animal, propre, à vendre, à bas prix. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 10179-3

Chaises d'enfant. A vendre 2 belles chaises d'enfant, plus 1 burin-fixe. S'adresser rue de la Serre 2, au 1er étage. 10184-3

A vendre deux lits, 6 chaises, 1 table ronde, une carrée et deux tables de nuit. S'adresser rue Léopold-Robert 88, au rez-de-chaussée, à droite. 10169-3

A vendre un lit et des meubles usagés. S'adresser, de midi à 2 heures ou de 7 à 8 heures, rue du Bois-Gentil 11. 9910-2

A vendre deux beaux porcs mi-gras. S'adresser Bulles n° 3. 10018-1

A vendre un potager à gaz, trois feux, ayant très peu servi, ainsi qu'un stock de pots à fleurs et une bonne Presse. S'adresser rue des Jardinets 17, au 1er étage. 9819-1

Piano. A vendre un superbe piano neuf, de la meilleure construction connue à ce jour. S'adresser rue Jacob Brandt 2, au rez-de-chaussée, à gauche, par le passage sous voie. H-6522-C 9700-1

Vélo. A vendre d'occasion, belle machine chinoise prête à rouler. Prix 60 fr. S'adresser rue de la Balance 14, au 2me étage, à gauche. 10117-3

Perdu dans les rues du village, une boussole d'oreille en or, forme créole ovale. — La rapporter, contre bonne récompense, rue des Sorbiers 25, au 2me étage, à droite. 10158-3

Perdu un bracelet or, depuis la Place du Marché à la rue du Parc. — Le rapporter, contre récompense, rue du Parc 8, au 2me étage. 10189-3

Perdu Dimanche avant 7 heures du soir, 1 chaînette argent (tour de cou). La rapporter, contre récompense, rue du Parc 45, au 1er étage. 10204-3

Perdu un fond et une carroue or 18 k. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 10205-3

Etat-Civil du 8 Juin 1909

NAISSANCES Froidevaux, Edith-Yvonne, fille de Céline Constant, magasinier et de Hermance née Jacot, Bernoise. — Grand-Guillaume-Perrenoud, Marguerite, fille de Alfred, graveur et de Berthe-Angèle née Borel-Jaquet, Neuchâtoises.

PROMESSES DE MARIAGE Breguet, Henri-Eugène, instituteur et Othenin-Girard, Henriette, tous deux Neuchâtoises. — Donnat, Léon-Marie-Louis-Alfred, horloger, Français et Greppin, Emma-Louise, aubergiste, Bernoise.

MARIAGE CIVIL Challandes, Maurice, m. monteur de boîtes et Picard, Lucie-Clara, tous deux Neuchâtoises.

DÉCÈS 28415. Sommer née Tenissen, Marie-Eugénie, épouse de Emile-Arnold, Bernoise, née le 9 février 1861.

Que ta volonté soit faite. Matt. VI, 10.

Monsieur Emile Sommer, Mademoiselle Adèle Sommer, Monsieur Tenissen et sa famille, à Soleure, ainsi que les familles Kunz, Sommer, Bopp et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine et parente

Madame Eugénie SOMMER-TENISSEN que Dieu a reprise à Lui mardi, à 3 h. après midi, dans sa 49me année, après quelques jours de cruelles souffrances. La Chaux-de-Fonds, le 9 Juin 1909. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu vendredi 11 courant, à 1 h. après midi. Domicile mortuaire, rue Neuve 11. On ne reçoit pas.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 10136-2

MM. les membres de la Société d'agriculture et du Syndicat d'Élevage de La Chaux-de-Fonds, sont avisés du décès de Madame Eugénie Sommer-Tenissen, épouse de M. Emile Sommer, leur collègue. L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu vendredi 11 courant, à 1 heure après midi. 10146-2 Le Comité.

Réjouis-toi dans la justice. L'Eternel est la force de ma vie, de qui aurais-je de la crainte? Ps. XXVII, 1.

Seul refuge de mon âme Je veux m'appuyer sur Toi; La paix que mon cœur réclame Est à tes pieds, ô mon Roi.

Madame Albert Vuille-Jean-Richard, Monsieur et Madame Georges-A. Vuille et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul-A. Vuille et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles-Albert Vuille et leurs enfants, Monsieur Henri-A. Vuille, Monsieur et Madame Fritz Vuille et leurs enfants, au Locle, Monsieur Ferdinand Vuille et ses enfants, à La Sagne, Madame Evodie Jean-Richard et ses enfants, à La Sagne, les enfants de feu Monsieur Numa Jean-Richard, Monsieur William Jean-Richard et sa fille, au Landeron, ainsi que leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé et regretté époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent

Monsieur Albert VUILLE enlevé à leur affection mercredi, à 2 1/2 h du matin, à l'âge de 73 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 Juin 1909. L'incinération aura lieu à BERNE, Vendredi 11 courant, à 10 h. du matin, et l'ensevelissement des cendres, SANS SUITE, à La Chaux-de-Fonds, le même jour, à 6 h. du soir. Domicile mortuaire, rue du Manège 14. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La famille éprouvée préfère ne pas recevoir de visites. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 10159-2

Le Collège des Anciens de l'Eglise Nationale de La Chaux-de-Fonds a le regret d'informer la Paroisse du décès de

Monsieur Albert VUILLE ANCIEN D'ÉGLISE enlevé à leur affection mercredi, à 2 1/2 h du matin, à l'âge de 73 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 9 Juin 1909. L'incinération aura lieu à BERNE, Vendredi 11 courant, à 10 h. du matin, et l'ensevelissement des cendres, SANS SUITE, à La Chaux-de-Fonds, le même jour, à 6 h. du soir. Domicile mortuaire, rue du Manège 14. Prière de ne pas envoyer de fleurs. La famille éprouvée préfère ne pas recevoir de visites. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 10159-2

MM. les membres de la Société d'Agriculture sont informés du décès de Monsieur Albert Vuille, leur regretté collègue. 10187-2 Le Comité.

MM. les membres de la Société d'Horticulture sont informés du décès de Monsieur Albert Vuille, leur regretté collègue. 10188-2 Le Comité.

Etude Ch. Barbier
et
Alph. Blanc
NOTAIRES
50, Rue Léopold-Robert 50.

A louer

- Pour de suite ou époque à convenir :
- Ravin 3, pignon d'une chambre, 1 réduit et cuisine. 8134-6
 - Terreaux 4-a, 1er étage, bise, de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8135
 - Terreaux 8, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances.
 - Terreaux 8, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8136
 - Progrès 9-b, rez-de-chaussée, 2 chambres et cuisine, cave. 8137
 - Rocher 11, sous-sol à usage d'atelier. 8138
 - Puits 17, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8139
 - Puits 19, pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8140
 - Ph.-H.-Matthey 21, sous-sol de 2 chambres, cuisine et dépendances. 8141
 - Numa-Droz 37, 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 8142
 - Collège 56, grand hangar couvert. 8143
 - Alexis-M.-Piaget 63, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances. 8144
 - Alexis-M.-Piaget 67, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8145
- Pour le 31 Octobre 1909**
- Ravin 3, sous-sol de 2 pièces, cuisine et dépendances. 8146
 - Neuve 5, 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 8147
 - Industrie 7, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8148
 - Progrès 9-a, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8149
 - Rocher 11, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8150
 - Promenade 12, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8151
 - Arêtes 24, rez-de-chaussée de 4 chambres, alcôve, chambre de bains, véranda et dépendances. 8152
 - Ronde 25, rez-de-chaussée à usage d'entrepôt ou atelier. 8153
 - Fleurs 32, pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8154
 - Collège 56, 1er étage de 4 chambres, cuisine et dépendances. 8155
 - Numa-Droz 90, 3me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 8156
- Pour le 30 Avril 1910:**
- Tilleuls 7, rez-de-chaussée de 5 chambres, cabinet, fumoir, chambre de bains et chambre de bonne, véranda et dépendances. 8157
 - A.-M. Piaget 67-a, grand atelier actuellement utilisé pour polissage de boîtes. 8158

A LOUER

- pour tout de suite :
- Fritz Courvoisier 36, 2me étage nord, 3 pièces, avec corridor. 8958-2
 - Fritz Courvoisier 36, Mansarde avec eau, 1 pièce. 8958-2
 - Marché 3, Pignon de 2 pièces. 8959
 - Numa Droz 56, Pignon de 2 pièces. 8960
 - Charrière 41, 2me étage vent, 3 pièces, avec jardin. 8961
 - Industrie 26, Pignon de 3 pièces et un de 2 pièces. 8962
 - Industrie 26, 1er étage, bise, de 3 pièces. 8962
 - Hôtel-de-Ville 19, 3me étage, nord, de 3 pièces. 8963
 - Numa Droz 150, Deux pignons de deux pièces. 8964
 - Fleurs 20, Rez-de-chaussée de 3 pièces, avec jardin. 8965
 - Balance 4, 2me étage, nord, de 3 pièces avec corridor. 8966
 - Charrière 30, Sous-sol de 2 pièces avec jardin. 8967
- Pour le 31 Octobre 1909 :**
- Balance 4, 2me étage, midi, de 4 pièces, avec corridor. 8968
 - Numa Droz 56, Pignon de 3 pièces. 8969
 - Puits 5, 2me étage, vent, de 3 pièces. 8970
 - Premier Mars 10, Une belle grande cave. 8971
 - Fritz Courvoisier 22, Remise pour gypseur ou autre métier. 8972
- S'adresser à l'Etude Jeanneret et Quartier, rue Fritz Courvoisier 9.

A vendre

dans un village du vignoble, bonne petite maison composée de 4 à 5 chambres, cuisine et dépendances, en parfait état d'entretien. Eau et électricité. Jardin. Prix avantageux. 8634-4*
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Pensionnaires. On demande encore pensionnaires, 1 ou 2 pensionnaires, avec chambre, suivant désir. 3517-13
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

Machine à écrire
SMITH-PREMIER

Ensuite de l'apparition récente sur le marché d'une marque portant un nom presque semblable, pouvant prêter à confusion, le soussigné se fait un devoir d'informer ses nombreux clients, ainsi que toutes personnes s'intéressant aux machines à écrire, que toute machine de notre marque véritable doit porter le nom entier

„Smith-Premier“ sans exception.

Prospectus gratis et franco.
Démonstrations sans obligation d'acheter.

JULES FAVRE, représentant, Bellevue 22, LE LOCLE
TÉLÉPHONE

Dernière création: SMITH PREMIER, modèle 10, la première et la seule machine à écrire avec écriture absolument visible, clavier complet et construction tout à fait solide. 10046-2



en vente dans tous ses magasins
le litre verre perdu fr. 1.80 9403-9

Chauffage central moderne
Eau chaude -- Vapeur
Ch.-Ami Jacot

ATELIER: Rue du 1er Mars 14-a
Chaudronnerie de cuivre. — Buanderie, Distillerie, Chaudières, Batterie de cuisine. 7079-2

A LA FOURMI

Rue du Premier Mars 5

Un choix de Pantalons d'homme pour le travail, à fr. 3.90. — Pantalons de velours, à fr. 5.50. Pantalons fantaisie, à fr. 7.50 et 9.50. — Habit complet, pour jeunes gens, à fr. 33. — Complots pour enfants à tous prix. — Blouses d'horlogers, à fr. 4.50. — Chemises Jæger, blanches et couleurs. — Chaussettes, à fr. 0.50 et 0.60 la paire. 10015-2
Se recommande, J. Salomon.

Boulangerie Moderne LEON RICHARD

83, Rue du Parc 83

Spécialité de **Zwiebacks au Malt renommés** recommandés par les autorités médicales.

Dans ses dépôts: M. Jean Weber, rue Fritz Courvoisier 4; Mme Antoine, rue du Nord 157; Mme Wolf, rue du Progrès 137. 3469-12

Dartres humides

A l'établissement « Vibron ». Je me sens empressé de vous exprimer publiquement ma gratitude pour la guérison miraculeuse de mon petit garçon, qui a souffert une année entière de dartres humides (eczéma) à la tête et sur tout le corps. Vifs remerciements. O. Baumann-Zuber, scierie, Hérisau. Signature authentique attestée par le greffier municipal, J. Lutz, Hérisau, le 23 mars 1908.

Adresse: Institut médical « Vibron » à Wlenacht près Rorschach. L'établissement est dirigé par un médecin suisse expérimenté et diplômé. 15

RÉSULTAT des essais du Lait du 27 au 28 Mai 1909

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.

| Noms, Prénoms et Domicile | Buivre-mètre | Densité du lait entier | Teneur en extr. sec. % | OBSERVATIONS |
|--------------------------------------|--------------|------------------------|------------------------|--------------|
| Dubois William, Les Bressels | 45 | 32,4 | 13,75 | |
| Guillet Thérésine, Serré 95 | 46,5 | 30,8 | 13,54 | |
| Jacot Louis, Eplatures Jaunes 57 | 42 | 32,3 | 13,37 | |
| Zahnd Christian, 120 | 42 | 31,8 | 13,24 | |
| Lehmann Catherine, 13 | 40 | 33,7 | 13,23 | |
| Méroz Edmond, Gibraltar 6 | 39,5 | 32,5 | 13,12 | |
| Dubois Philippe, Eplatures Grises 20 | 40,5 | 31,9 | 13,09 | |
| Jacot Emile, Grenier 39 | 39 | 32,5 | 13,06 | |
| Bangerter, Elisa, Numa Droz 126 | 40,5 | 31,7 | 13,03 | |
| Portmann François, Les Convers | 43,5 | 30,4 | 12,98 | |
| Bourquin Paul-Arthur, Progrès 37 | 39 | 31,4 | 12,79 | |
| Isely Jacob, Numa Droz 118 | 38 | 31,7 | 12,74 | |
| Laiterie Coopérative, Paix 70 | 38 | 31,1 | 12,59 | |
| Houriet Alfred, Les Bressels | 36,5 | 31,8 | 12,59 | |
| Lehmann Ulysse, Eplatures Grises 18 | 35 | 32,4 | 12,56 | |
| Gux Laure, Hôtel-de-Ville 61 | 36,5 | 31,5 | 12,52 | |
| Dänzer Louis, Eplatures Jaunes 54 | 33 | 33,1 | 12,50 | |
| Robert Henri, Eplatures Grises 15 | 33,5 | 32,1 | 12,31 | |

La Chaux-de-Fonds, le 5 Juin 1909.

Direction de Polloz.

Alpinistes-Touristes

L'assortiment d'articles de Sport d'été est au grand complet
Baisse sur les Articles en aluminium.

Grand Bazar de La Chaux-de-Fonds
EN FACE DU THÉÂTRE 9862-1



Schneider & Guex

Jaquet-Droz 6-A (derrière la Fleur de Lys)

Chauffage Central

(TOUS SYSTÈMES) 9917-5

Chambres à bains - W.-C. modernes
Appareillage, Eau et Gaz
LUSTRIERIE „BECS GRÄTZIN“

- Meubles -

riches et courants 8079-9

Fabrique Bachmann Frères

Succursale de La Chaux-de-Fonds :

Rue du Casino

Le 16^{me} Supplément du

Répertoire Alphabétique „Chopard“

des Marques de Fabrique

concernant l'HORLOGERIE VIENT DE PARAITRE

Ce fascicule comprend les marques horlogères enregistrées durant l'année 1908, avec les dessins-clichés. — Prix: 2 fr.

En vente à la

LIBRAIRIE COURVOISIER

RUE DU MARCHÉ 1 — LA CHAUX-DE-FONDS

Les 15 premières fascicules du RÉPERTOIRE „CHOPARD“ comprenant les marques de fabrique concernant l'horlogerie enregistrées de 1880 à fin 1907, sont en vente, reliés en un élégant volume, au prix de **Fr. 13.50**
(Prix réel: **Fr. 30.-**)

Ouverture du Magasin d'Épicerie

Rue de Bel-Air 11 ou Temple-Allemand 1

Mme Vve d'Alfred König fait part à ses amis et connaissances et au public en général, qu'elle a ouvert un Magasin d'Épicerie, Mercerie, Lait, Vins, Liqueurs, Bière, Limonade et Sirops. — Par des marchandises de première qualité, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite. 9856-1
Se recommande vivement.

NEVRALGIES douleurs-rhumatismes
POUDRES OMEGA guérison certaine et rapide par les f. 1.50 la boîte

PHARMACIE CENTRALE — LA CHAUX-DE-FONDS —

Orchestre - VENEZIA -

se recommande pour concerts, bals, noces et soirées. — S'adresser chez M. Marcel Jacot, rue de la Serre 11. 8073-4

Magasin C. STRATE

SPÉCIALITÉ

Passenterie, Nouveautés, Boutons, Motifs, Floes, Galons, Laizes, Tulles, Entredeux, Dentelles, Ceintures, Boucles, Rubans, Ruches, etc. 6905-13
Passenterie pour Ameublements, Franges en soies, Laines et Fils, Galons, Cordons, Lézards, Embrasses, Etamine crème, etc.

Ganterie, Bonneterie, Corssets, Tabliers, Blouses, Jupons Cravates, Cois, Bretelles, etc.
Qualités garanties. Mercerie Prix modiques.

Docteur THEILE

Rue Jaquet-Droz 37 10038-1

Maladies des Enfants

Vaccinations

H-6577-c tous les jours, de 1 à 3 h.

Oberhofen Park-Hôtel

(Lac de Thoune)

(alt. 700 m.) Nouvelle maison avec tout le confort moderne. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Sources renommées. Grand parc. 4666-8 Famille Frutiger, propr.

Hôtel et Bains de Crochet Bex-les-Bains

Ouvert du 1er avril au 31 octobre. — Bains salés. — Hydrothérapie. — Pour tous renseignements, s'adresser aux propriétaires, E. Pasche & Cie. 9974-1

Fritz Salvvisberg

Ferblantier

9, Rue Jaquet-Droz, 9 (précédemment Rocher 21)

Fabrication de caisses d'emballage pour l'horlogerie, couleuses en zinc avec fond en cuivre, grand choix de caisses à balayures en tôle noire et tôle galvanisée. Fourneaux et tuyaux en tôle. Réparations en tous genres. Téléphone 589. 6853-260

Pension

Une personne expérimentée demande à reprendre, dans le canton de Neuchâtel ou ailleurs, une pension ou restaurant ou, à défaut, un hôtel. La personne est très au courant. — S'adresser par écrit, sous chiffres A. Z. 10042, au bureau de l'IMPARTIAL. 10042-2

AVIS

aux Propriétaires et Gérants

Groisages, goudronnages de trottoirs, cours et jardins. Travail prompt et consciencieux. 9399-6 Se recommande, Louis L'Eplattenier rue de la Boucherie 9.

Nouveauté! Nouveauté!

L'Eureka

est indispensable à chacun, il s'adapte à tous les objets: Trousses de clés, parapluies, sacs de voyage, suspension d'habits etc. Avez-vous perdu tel ou tel objet, avec l'Eureka, vous en rentrez si tôt en possession; il indique votre nom et adresse. Prix 80 ct.

En vente à la

Librairie COURVOISIER

Fr. 3000

Une automobile 12/14 HP., 2 cylindre, magnéto, ordre parfait, 60 km. à l'heure, mécanisme garanti sur facture. 9762-7 Garage Aellig, Serre 28. H-6524-C

CH. BRENDLÉ

D. Jean Richard, 13 GRAVURES 17861-42

ENCADREMENTS GLACES

Tous les articles pour PEINTURE — PYROGRAVURE

Salon de Coiffure

Jean BROSSARD

Grenier 10, Fritz-Courvoisier 2. Lotion glaciale: Spécialité pour l'été pour bien refroidir la tête. Fort moussoux pour nettoyer la tête. Le flacon 1 fr. 5709-9

Ch. Wuilleumier-Monnier

Rhabilleur Pendulier et Montres en tous genres 19083-47

146, RUE NUMA-DROZ 146

Fabrique de montres Roskopf de la Suisse allemande cherche pour de suite:

1 bon emboîteur savonnettes
1 décoteur

Inutile de faire des offres si on n'est pas sérieux et régulier au travail. — S'adresser par écrit, sous chiffres H. H. 10007, au bureau de l'IMPARTIAL. 10007-2

Appartements

A louer pour fin octobre, 2 beaux logements modernes de 3 pièces, dont un avec balcon et toutes les dépendances, lessiveries, grande cour, etc., le tout bien situé au soleil. 8764-10*

Plus un bel atelier de 5 fenêtres. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Wyser, rue du Rocher 20, ou à Mme Schneider, rue du Rocher 21.

Jardin Crevoisier

22, Rue Fritz Courvoisier — 0 — Rue Fritz Courvoisier 22

SAISON D'ÉTÉ

DU

CINEMA PATHÉ

Jeudi 10, Samedi 12 et Dimanche 13 Juin, à 8 1/2 h.

NOUVEAUTÉS EXTRAORDINAIRES

Mireille. Pathé-Journal, vue des principaux faits de la semaine. Promenade historique à Versailles. Bidachon, facteur. Scènes de la grève des postiers en France. La pêche à la tortue.

et 10 vues inconnues à LA CHAUX-DE-FONDS

PRIX DES PLACES: Réservées, fr. 1.20; 1res, fr. 1; 2mes fr. 50 ct.

N.-B. — Les places réservées seront en vente au Jardin Crevoisier les jours de représentations. 40151-1

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

H-11152-C à vendre pour cause de décès 10099-4

A vendre, à proximité immédiate de La Chaux-de-Fonds, une charmante petite propriété comprenant maison de 3 à 4 chambres, avec toutes dépendances, vastes dégagements, grande forêt, belle vue imprenable. Prix modéré. S'adresser aux notaires Ch. Barbier et Alph. Blanc, rue Léopold Robert 50.

A LOUER Tapissier

pour le 31 octobre

Progrès 161, 1er étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

3me étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

Rez-de-chaussée, 3 chambres, alcôve, cuisine, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 600.

Progrès 163, 1er étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie, cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 650.

2me étage, 3 chambres, alcôve, cuisine, balcon, dépendances, lessiverie et cour. Prix annuel, eau comprise, fr. 675.

Léopold-Robert 6, 2me étage, 3 chambres, cuisine, dépendances. Prix annuel, eau comprise, fr. 550.

3me étage, 2 chambres, cuisine, dépendances. Prix annuel, eau comprise, fr. 420.

S'adresser au bureau A. Bourquin et Nuding, Léopold-Robert 6-a. 9052-8*

Pour le 31 octobre 1909

A louer rue Jaquet-Droz 6, 1er étage de 3 chambres au soleil levant, vestibule et toutes dépendances. — S'adresser à M. Jules L'Héritier, rue de la Promenade 14. 9110-7

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir:

Terreaux 18, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 44.15 par mois. 9455-4

Hôtel-de-Ville 47, Rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. Loyer mensuel, fr. 31.25. 9456

Hôtel-de-Ville 47, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Fr. 35 par mois.

Au Centre de la ville, 1er étage de 5 chambres, cuisine et dépendances. 9457

Au Centre de la ville, 2me étage de 5 chambres, cuisine et dépendances. 9457

Au Centre de la ville, 3me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 9457

Charrière 84, 2me étage de 3 chambres et cuisine. Fr. 35 par mois. 9458

Puits 8, Pignon de 3 chambres, cuisine. Loyer mensuel, fr. 30. 9459

Bel-Air 12, ATELIER à l'entresol. Bien éclairé, avec entrée indépendante. Convientrait pour menuisier, gypseur, serrurier, etc. Fr. 400 par an. 9460

Pour le 31 octobre 1909

Hôtel-de-Ville 37, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Loyer mensuel, fr. 30. 9461

S'adresser au notaire A. BERSOT, rue Léopold-Robert 4, à La Chaux-de-Fonds. H-11093-C

A LOUER

pour fr. 35 par mois, à la Recorne un beau logement de 4 chambres, cuisine, balcon, jardin et dépendances. — S'adresser chez MM. L'Héritier frères, rue du Commerce 180. 20822-73*

Fédération des Ouvriers et Ouvrières sur Ebauches et Assortiments LA CHAUX-DE-FONDS

Le Syndicat prie toutes les personnes, soit parents ou tuteurs, qui voudraient plaquer des jeunes gens (garçons ou filles), dans les fabriques, de bien vouloir, auparavant, se renseigner auprès du président, M. Léonard Daum, rue de la Serre n° 43. 10045-2 Le Comité.

CLINIQUE PRIVÉE d'accouchement

Pensionnaires à toute époque. Discretion. Consoles hygiéniques. Adoptions — S'adresser Case Mont-Blanc 3077 (trois mille septante-sept). GENEVE. R-2195-L 20991-58

PENSION-FAMILLE au Cerneux-Péquignot

Altitude 1080 m.

Situation ravissante à proximité de grandes forêts de sapins. — Jolis buts de promenades aux environs. — Bonne pension. — Prix modérés. S'adresser soit à M. F. Pochon, rue du Rocher 7, à Neuchâtel, soit à l'Etude Jacottet et Bersot, au Locle. 10142-6

Demoiselle de magasin

Dans une boulangerie importante à Vevey, demoiselle de magasin possédant jolie écriture et parlant couramment l'anglais, pourrait entrer le 1er juillet prochain. H-252-V 10141-3 Adresser offres sous J. B. 7609, à Haenstein & Vogler, Vevey. — Inutile d'écrire sans sérieuses références.

Balanciers

On demande un ouvrier faiseur de fonds et, si possible, connaissant d'autres parties. — S'adresser à M. Ed. Vaucher-Zimmermann, Evillard. 10143-3

de portes et enseignes, imitation email. 50% meilleur marché que l'email. Prix depuis 75 ct. la pièce. Travail soigné. — Se recommander, E. PIRQUE, Temple-Allemand 85. 2777-1

A LOUER

un logement meublé pour la saison d'été, à proximité d'une gare. S'adresser à M. Jos. Jobin, Les Bois. H-2018-J 10028-2

Pour cause de départ, à vendre

une maison bien située au soleil, com posée de 4 logements très confortables et un petit atelier de menuiserie.

Par parcelles ou en 1 seul lot, des terrains à bâtir très bien exposés et à des prix exceptionnels de bon marché. Belle situation. Conditions de vente et arrangements très faciles. On accepterait, si on le désire comme premiers versements, des lots de montres ou des acomptes mensuels depuis 15 fr. Prix spécial pour amateur du lot. On louerait pour jardins ou autre des bandes d'au moins 500m² à raison de 3 cts le m². — S'adresser pour traiter à M. A. Jacot, rue du Pont 32-A, et pour visiter les terrains à M. Angelo Caldara, rue des Fleurs 34. 2511-4

JOURNAUX D'OCCASION

Collections de 3, 6 et 12 mois, cédées au tiers environ du prix d'abonnement: Annales politiques. Revue hebdomadaire. Bibliothèque Univer. Revue des Revues. Femina. Revue politique. Figaro illustré. Revue de Paris. Illustration. Rev. d. Deux Mondes. Journal amusant. Tour du Monde. Monde Moderne. Vie au Grand Air. Mode illustrée. Vie heureuse. Monde pratique. Fliegende Blätter. Monde illustré. Gartenlaube. Nature. Illustrierte Zeitung. Rire. The Graphic. S'adresser à la Librairie C. Lüthy, place Neuve 2. 19866-1

PRIME

aux Abonnés et Lecteurs de l'IMPARTIAL

Toujours désireux d'être agréables à ses nombreux lecteurs, l'IMPARTIAL offre à des conditions très avantageuses les ouvrages suivants:

Discur de vérité (John Strange Winter), adapté par Joseph Autier. — 1.50 au lieu de fr. 3.50.

La fabrique de Châteauneuf, par E. Doutebande. — 1.50 au lieu de fr. 3.50.

La famille chrétienne (H. W. J. Thiersch), traduit de l'allemand par Eugène Courvoisier, pasteur. — 1.50 au lieu de fr. 3.—

Mémoires d'un pauvre diable, par Georges Jeanneret, Hauterive près Neuchâtel. — 1.25 au lieu de fr. 2.50. Sort de presse, Nouveauté neuchâteloise.

Travail et Progrès, ouvrage relié, fr. 4.—, pour le dehors, fr. 4.75, au lieu de fr. 12.—

Envoi au dehors contre remboursement

Peseux

A louer pour le 24 juin, un beau logement de 3 chambres avec balcon, cuisine et toutes les dépendances. — S'adresser rue du Collège 3, Peseux. 8897-2

Restaurant du Bâtiment

Bonne restauration
Consommations de premier choix

Petits soupers
avec Croûtes aux fraises

10130-3 Se recommande, Chr. Burri.

BRASSERIE GAMBRINUS

24, — Rue Léopold Robert — 24.

BIÈRE de la Brasserie de « LA COMÈTE »

Tous les MERCREDIS soir
des 7 1/2 heures,

TRIPES

Restauration chaude et froide à toute heure.

Excellentes consommations.

BILLARD. 6945-14* Téléphone.

Se recommande, H. Mayer-Hauert.

Hôtel de la Croix-d'Or

Tous les Jendis soir
à 7 1/2 heures 6916-12*

TRIPES

Restauration chaude et froide à toute heure
Se recommande, J. Buttikofer.

Café-Brasserie de la Place

Tous les Lundis

Gâteau au fromage

Tous les Jendis soir
des 7 1/2 heures 6940-7*

TRIPES

VINS DE CHOIX

Bièrre renommée de la « Comète »
Se recommande, Le nouveau tenancier, Aug. Ulrich.

Hôtel du Lion d'Or

Restauration à toute heure.

Diners, 1 fr. 50 et 2 fr

REPAS pour familles.

20104-2
On prendrait encore quelques bons PENSIONNAIRES

A louer, au mois, quelques chambres bien meublées.

Tous les Mercredis et Samedis, dès 8 heures, Souper à fr. 2.—, sans vin.
Se recommande. Le nouveau Tenancier, Wenger-König, ancien portier.

Associé

Un patron graveur demande un associé. — S'adresser par écrit sous initiales M. A. K. 10148, au bureau de l'IMPARTIAL. 10148-3

Bijoux et Portraits

Inaltérables

en semi-email

Imitation parfaite de l'email en noir ou en couleur
Reproduction exacte d'après n'importe quel original.

Montures or, doublé, argent et métal pour médaillons, breloques, broches, boutons de manchettes, épingles de cravates, etc., depuis 1 fr.

Emaux vitrifiés véritables

cuits à 900 degrés. 8491-5

dans tous les tons et coloris.

Demandez le prospectus franco à

M. G. Perrin

Numa-Droz 41 La Chaux-de-Fonds

ATTENTION!

Machine à écrire

RÉPARATION

et Nettoyage de tous systèmes

Travail prompt et soigné.

Prix modérés 3198-9

PAUL DUBOIS

Mécanicien — Progrès 39

Pommade pour CORS. Guérison infailible. — Chez M. E. PIRQUE, rue du Temple-Allemand 85. 2778-2